



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Chapitre 1 : Gouvernance	3
Chapitre 2 : Les moments marquants de l'année en images	5
Chapitre 3 : Ressources	8
Chapitre 4 : Activité chiffrée globale	15
Chapitre 5 : La gestion de crise sanitaire covid-19	18
Chapitre 6 : La sécurité-qualité des soins	28
Chapitre 7 : Le système d'information	49
Chapitre 8 : Santé publique	53
Chapitre 9 : Communication	56
Chapitre 10 : IFSI/IFAS	62



CHAPITRE 1 GOUVERNANCE



1.1. L'ÉTABLISSEMENT AU SEIN DES HÔPITAUX CHAMPAGNE SUD

Le Groument Hospitalier Aube Marne (GHAM) a fait partie des Hôpitaux Champagne Sud dès leur co-construction par le biais de la signature d'une convention de direction commune des cinq établissements publics de santé de l'Aube et du Sézannais :

- Centre hospitalier de Bar sur Aube
- Centre hospitalier de Bar sur Seine
- Groupement Hospitalier Aube-Marne
- EPSMA
- CH de Troyes

Auxquels se sont adjoints au cours des années suivantes :

- EHPAD de Brienne le Château
- EHPAD d'Arcis sur Aube

La gouvernance s'effectue avec une direction générale située au CH de Troyes et des directions déléguées dans chaque établissement. Des directions fonctionnelles support viennent en soutien de la direction générale et des directions déléguées dans le domaine :

- de la sécurité, qualité des soins
- de la logistique et des achats
- de l'information numérique
- de l'information médicale
- de la communication
- de la gestion du patrimoine

Les établissements sont restés autonomes financièrement et fonctionnent avec leurs propres instances locales. Les établissements membres de la direction commune font partie du GHT 3 de la région sanitaire Grand Est dit « GHT de l'Aube et du Sézannais » auquel des établissements aubois partenaires ont adhéres (public, privé, associatif ...) afin d'établir un projet médical de territoire assurant une trajectoire de santé à tous les aubois. Ce rôle est dévolu à la Commission médicale de groupement. Les établissements membres du GHT de l'Aube et du Sézannais sont représentés au sein des instances du groupement et notamment au Comité stratégique de groupement, au Comité des élus, ainsi qu'à la commission des usagers de groupement.

1.2. LES INSTANCES

1.2.1. Le conseil de surveillance

- 3 réunions :
 - 09.07 : 58.33% de participation
 - 29.09 : 58.33% de participation
 - 10.11 : 58.33% de participation

1.2.2. Le directoire

- 7 réunions
 - 05.02 : 71.40% de participation
 - 19.03 : 62.50% de participation
 - 16.04 : 71.40% de participation
 - 18.06 : 75.00% de participation
 - 17.09 : 100% de participation
 - 15.10 : 57.00% de participation
 - 26.11 : 66.66% de participation

1.2.3. Le conseil de la vie sociale

- 3 réunions
 - 29.01 : 80.00% de participation
 - 20.10 : 64.29% de participation
 - 13.12 : 26.32% de participation

1.2.4. La commission des usagers

- 3 réunions
 - 01.02 : 83.33% de participation
 - 17.05 : 70.00% de participation
 - 04.10 : 60.00% de participation



GHAM

GROUPEMENT HOSPITALIER
AUBE - MARNE
ROMILLY - SÉZANNE - NOGENT

CHAPITRE 2 LES MOMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE EN IMAGES



7 JANVIER 2021



Lancement de la vaccination contre la covid-19

Le jeudi 7 janvier 2021, le GHAM a commencé à vacciner ses professionnels de santé et ses résidents volontaires. En respect du phasage du ministère de la Santé, cette première étape concernait à ce jour les professionnels du monde de la santé âgés de + de 50 ans et/ou à risque de développer une forme grave de la Covid-19 ainsi que les résidents d'EHPAD, d'USLD, de SSR gériatriques et les personnes en situation de handicap hébergées dans des établissements spécialisés.

10 JUIN 2021



Un jardin thérapeutique pour les résidents

Le GHAM améliore le confort de ses résidents avec un jardin thérapeutique facilement accessible et sécurisé. L'établissement invite les résidents à apprivoiser le nouveau jardin, les familles à le découvrir, les équipes techniques à l'entretenir et les équipes soignantes et d'animation à le faire vivre. Le jardin de soins, financé par le GHAM, a été conçu par Vysages pour l'EHPAD de Nogent-Sur-Seine en concertation avec l'équipe soignante. Il est basé sur la déambulation.

Le jardin a été inauguré le 10 juin 2021 à l'occasion des barbecues annuels de la résidence.

23 JUIN 2021



Un nouveau véhicule pour les résidents

Afin de faciliter les sorties à l'extérieur de l'EHPAD, le GHAM a investi dans un nouveau véhicule. Spécialement aménagé, il permet aux résidents en fauteuil roulant de voyager de manière agréable et en toute sécurité lors de sorties à l'extérieur.

JUIN 2021**Barbecues des résidents**

Grâce à une météo indulgente, en juin 2021, les résidents des EHPAD et USLD des 3 sites du GHAM ont pu profiter des traditionnels barbecues, tout comme les professionnels qui les accompagnent quotidiennement. Sur l'ensemble des 3 établissements, ce sont 7 barbecues qui ont été organisés. Ces manifestations ont permis aux 320 résidents accueillis sur les territoires du Nord-ouest Audois et Marnais ainsi qu'aux professionnels de festoyer.

JUILLET 2021**Cérémonies de remerciements au personnel**

Vendredi 9 juillet à Romilly-sur-Seine, lundi 12 juillet à Sézanne et mardi 13 juillet à Nogent-sur-Seine, la direction du GHAM et la présidente de CME, le directeur général des Hôpitaux Champagne Sud, la présidente du conseil de surveillance et les maires de chaque ville sont venus remercier les professionnels et retracer le chemin parcouru depuis la première vague Covid-19.

16 DÉCEMBRE 2021**Plan blanc**

Dans le contexte de 5ème vague Covid-19, les Hôpitaux Champagne Sud ont déclenché le plan blanc dans l'ensemble de leurs établissements.



GHAM

GROUPEMENT HOSPITALIER
A U B E - M A R N E
R O M I L L Y - S É Z A N N E - N O G E N T

CHAPITRE 3 RESSOURCES

3.1. PERSONNELS

3.1.1. Le personnel médical

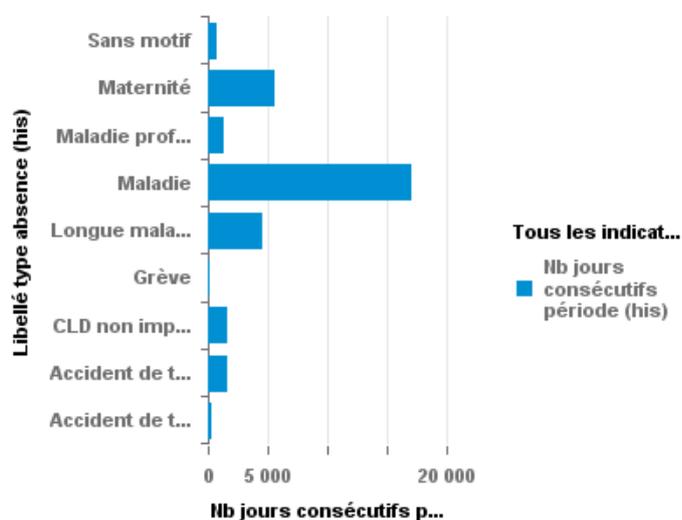
Effectifs	ETPR Moyen	Age moyen
Assistants	0	0
Clinicien hospitalier	0,6	64
Internes/FFI/Stagiaires associés	8,29	29,5
Praticiens attachés	3,77	60,78
Praticiens attachés associés	7,33	39,93
Praticien contractuels	3,58	49,82
Intérimaires	3,24	44,25
Praticiens Hospitalier Temps partiel	3,78	58,29
Praticiens Hospitalier Temps plein	14,79	54,58
Total	45,38	50,14

3.1.2. Le personnel non médical

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	ETPR annuels
B	31,71	32,34	31,66	30,89	31,49	30,22	31,69	33,37	30,95	30,74	31,82	31,44	31,53
E	195,41	196,86	194,60	192,07	192,51	191,55	194,23	196,84	188,73	191,06	186,75	186,18	192,23
H	432,27	428,44	428,15	429,10	432,20	434,22	443,77	444,96	444,37	439,44	440,35	438,56	436,32
N	17,72	17,57	17,29	17,45	17,30	17,70	17,70	18,28	18,87	19,71	19,95	20,77	18,36
												Total	678,44

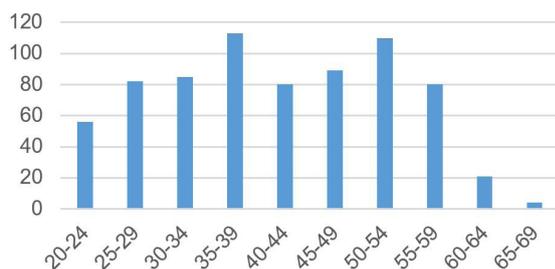
3.1.3. Absentéisme

Libellé type absence (his)	Nb jours consécutifs période (his)	Pourcentage
Sans motif	496	1,58%
Maternité	5376	17,14%
Maladie professionnelle	1184	3,78%
Maladie	16945	54,03%
Longue maladie	4327	13,80%
Grève	4	0,01%
CLD non imputable	1441	4,59%
Accident de travail	1493	4,76%
Accident de trajet	96	0,31%
TOTAL		100,00%

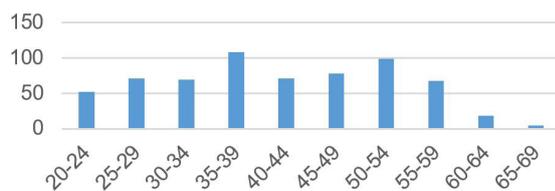


3.1.4. Pyramides des âges

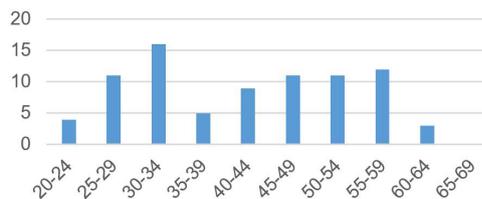
PYRAMIDE DES AGES GHAM



PYRAMIDE DES AGES (F)



PYRAMIDE DES AGES (H)



3.1.5. Médailles du travail

Médailles	Nombre	Montant
ARGENT	26	2600€
OR	3	375€
VERMEIL	9	1350€
Total général	38	4325€

3.1.6. Mouvements

Entrées	Embauche directe	Par mutation	Réintégration un agent autre que détachement	Total général
AS	-	2	1	3
ASH	-	-	1	1
Attaché	1	-	-	1
Cadre de santé	-	2	-	2
Directeur	1	-	-	1
IDE	4	12	3	19
Technicien Labo	1	-	-	1
Total général	7	16	5	28

Sorties	Congé parental	Congé SS Trait	Décès (ADR)	Démission (ADR)	Dispo	Exc. temp. de fonction (ADR)	Mutation vers étab. hosp.	Mutation vers extérieur	Retraite	Total général
Adjoint Admin	-	-	-	-	1	-	-	-	1	2
AEQ	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Agent de maîtrise	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
AS	5	1	-	-	-	1	-	-	7	14
ASH	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Attaché	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Cadre de santé	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2
IDE	2	-	-	2	9	-	-	4	1	18
Ouvrier principal	1	-	2	-	-	-	-	-	-	3
Puéricultrice	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Sage femme	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Technicien	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Technicien labo	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Total général	8	1	2	2	9	1	1	9	9	48

3.1.7. Prime d'intéressement

Prime Intéressement	Nbre de bénéficiaires	Montant
Personnel Médical	-	-
Personnel non médical	433	43300

3.1.8. Stagiaire

Stages	Nbre de stagiaires	Stages	Nbre de stagiaires
IDE	116	Mission locale	1
AS	39	Greta	4
AP / SF	19	Ambulanciers	7
ASSP	10		

3.2. RESSOURCES FINANCIÈRES

L'Etat des Prévisions de Recettes et Dépenses établit un lien fort entre :

- Le cycle d'exploitation : ressources et dépenses de fonctionnement annuelles
- Le cycle d'investissement : immobilisations et sources de financement interne et externe

Lors de son cycle d'exploitation, l'établissement dégage des marges plus ou moins importantes d'autofinancement. Ainsi, tout déficit d'exploitation réduit d'autant la capacité de l'établissement à investir.

Le Groupement Hospitalier Aube Marne gère un compte de résultat prévisionnel principal et des comptes de résultat prévisionnels annexes.

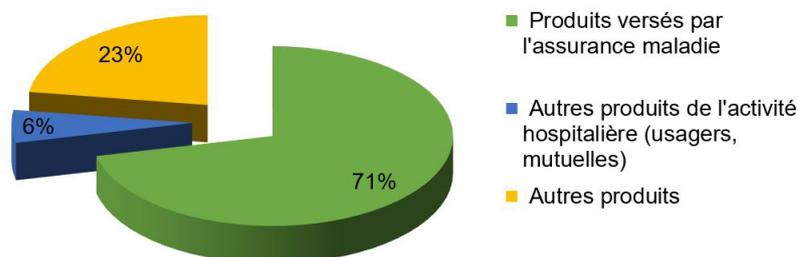
3.2.1. Le compte de résultat prévisionnel principal en 2021

La différence entre les produits ou recettes et les charges ou dépenses d'exploitation détermine l'excédent ou le déficit comptable. L'exercice 2021, toujours frappé par les effets de la pandémie, présente des résultats hors normes.

Les produits d'exploitation en 2021

Les établissements publics de santé perçoivent trois grandes catégories de recettes classées par titre :

- Les produits versés par l'assurance maladie : 30 254 765 €
- Les produits de l'activité hospitalière constitués pour l'essentiel de la participation du patient, du consultant, des mutuelles : 2 500 711 €
- Les autres produits ou recettes subsidiaires : 9 600 821 €



Les produits de l'assurance maladie

Le montant des produits versés par l'assurance maladie s'élève à 30 254 765 € en 2021.

Il augmente de 1 924 620 € par rapport à l'année 2020, soit 6.8 %. Cette augmentation tient compte du financement SEGUR.

Il se décompose de la manière suivante :

PRODUITS	2020	2021	%
Produits de la tarification des séjours	13 465 326	14 027 046	4,2%
Produits des médicaments facturés en sus des séjours	21 500	0	-100,0%
Forfaits annuels	1 684 945	4 405 434	161,5%
Produits du financement des activités de SSR	487 482	683 287	40,2%
Dotations annuelles de financement	4 125 769	4 427 591	7,3%
Dotations MIGAC	4 592 016	2 185 993	-52,4%
Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique	2 692 132	3 116 382	15,8%
Fonds d'intervention régional	1 249 297	1 380 762	10,5%
Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	11 680	28 271	142,1%
TOTAL Produits versés par l'assurance maladie	28 330 146	30 254 766	6,8%

Evolution de l'activité 2021 par rapport à celle de 2020 :

Avec 4 902 séjours, l'activité hospitalière « MCO » diminue de 0.77 %. Compte tenu de l'augmentation des tarifs 2021 (+7%) prévue pour partie au financement SEGUR, la hausse théorique brute de la valorisation est de 6.63 %. Cependant, les dispositifs de garantie de financement et autres subventions de compensation mis en œuvre en 2020 et 2021 ont permis une augmentation nette du revenu des séjours de plus de 4%.

Les autres produits de l'activité hospitalière

Il s'agit de la participation financière des mutuelles et des patients aux soins. En 2021, le GHAM enregistre 2 500 712 € (+2.64%), constitués principalement des tickets modérateurs et forfaits journaliers. Ce titre de recette est le plus sensible aux effets de la pandémie.

Le ticket modérateur, part financière restant à la charge du patient pour son séjour et du consultant pour les soins externes, est calculé à partir des tarifs journaliers de prestation. Leur montant est arrêté désormais au niveau national.

Les autres produits

Ces produits correspondent aux recettes qui ne sont pas générées par l'activité de soins et d'hébergement. Leur montant s'élève à 9 600 822 € en 2021. Il augmente de 1 100 K€ par rapport à l'année précédente en raison de la forte augmentation des médicaments rétrocédés, de la facturation des chambres simples, de l'augmentation du remboursement des charges du budget hospitalier réalisées au profit des budgets annexes et de la régularisation des produits issus du GIE IRM mis en service au dernier trimestre 2020.

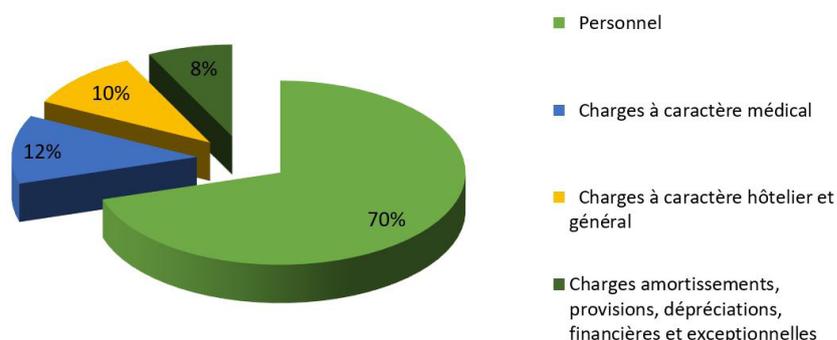
L'ensemble des recettes

Au total le montant des recettes enregistrées en 2021 par le GHAM s'élève à 42 356 300 €.

3.2.2. Les charges d'exploitation

Elles se répartissent en quatre grandes catégories :

- Les dépenses de personnel (non médical et médical) : 30 067 590 €
- Les dépenses médicales : 5 148 564 €
- Les dépenses hôtelières et générales : 4 375 315 €
- Les dépenses d'amortissements, provisions, dépréciations financières et exceptionnelles : 3 170 253 €



Les charges de personnel

Il s'agit des dépenses les plus importantes du budget de l'établissement. Elles concernent les charges relatives au personnel médical et non médical. Elles sont de 30 067 590 € en 2021, en augmentation de 8.8 %.

Les charges à caractère médical

Elles recouvrent l'ensemble des dépenses de médicaments, de dispositifs médicaux et de fournitures médicales. Elles s'élèvent à 5 148 564 €, en hausse de 1.754 k€, soit 29 % par rapport à 2020. Cette augmentation est liée d'une part à celle des achats de médicaments (+320 k€) qui illustre le retour aux hospitalisations classiques (hors covid). Elle est également liée (+700 k€) à la régularisation des charges liées aux GIE scanner et IRM, notamment les dépenses liées aux remboursements des actes de radiologies perçues par le GHAM au profit des GIE et autres régularisations sur quote-part déficitaires.

Les charges à caractère général et hôtelier

Elles s'élèvent à 4 375 315 €. Elles augmentent de 461 k€, soit 11.8 % par rapport à 2020.

Les charges d'amortissements, de provisions, dépréciations, financières et exceptionnelles

Elles s'élèvent à 3 170 253 €. Elles diminuent de 12.8 %.

L'ensemble des charges d'exploitation

Au total le montant des charges enregistrées en 2021 par le centre hospitalier s'élève à 42 761 722 €

3.2.3. Le résultat d'exploitation du compte de résultat principal hospitalier

Le GHAM enregistre un déficit comptable d'exploitation de -405 K€ en 2021.

3.2.4. Le résultat consolidé 2021 du GHAM

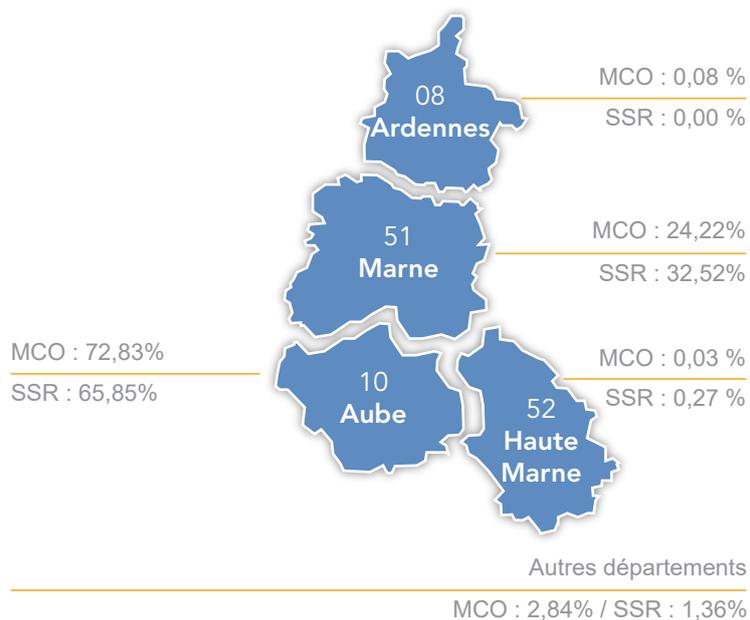
C'est un déficit comptable de -629 K€.

2021	HOPITAL	USLD	EHPAD	SSIAD	DNA	CONSOLIDE
	déficit	déficit	excédent	excédent	excédent	déficit
CHARGES	42 761 723	2 367 606	15 110 013	1 411 133	14 286	61 664 760
PRODUITS	42 356 300	2 079 567	15 137 024	1 441 029	21 451	61 035 371
RESULTATS	-405 423	-288 039	27 011	29 896	7 166	-629 389

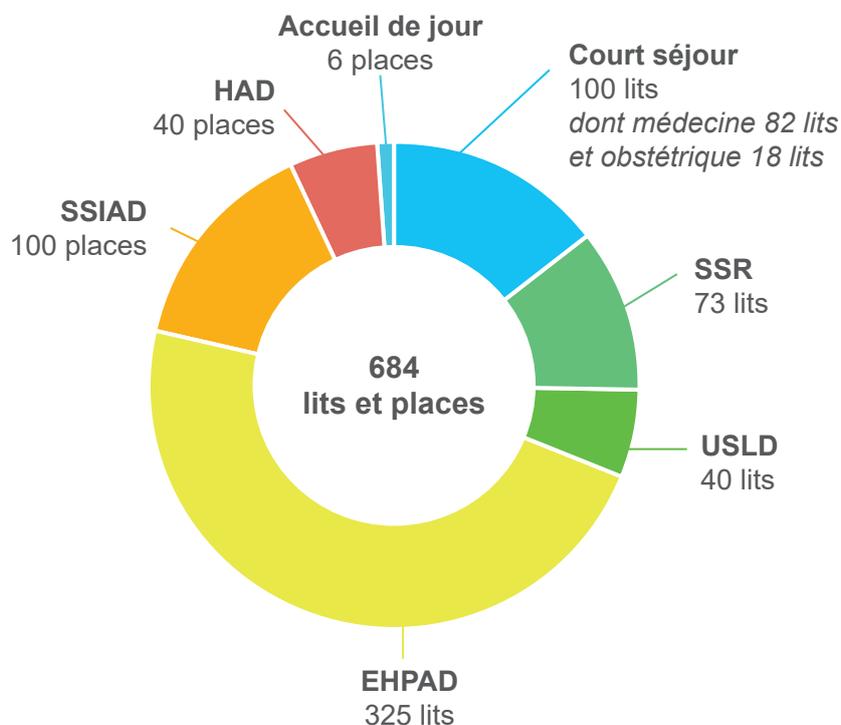


CHAPITRE 4
ACTIVITÉ CHIFFRÉE
GLOBALE

4.1. L'ORIGINE DES PATIENTS HOSPITALISÉS



4.2. RÉPARTITION DES LITS ET PLACES



4.3. LES HOSPITALISATIONS

■ Hospitalisation complète

	Nbre de journées	Nbre d'entrées directes
Médecine	24 672	3 236
Obstétrique	2 482	1 320
SSR	9 345	396
USLD	7 738	31
Total sanitaire	44 237	4 983
SSIAD	25 151	25
HAD	7 741	266
EHPAD	102 987	117
Total médico social	102 987	117
Total	180 116	5 391

■ Hospitalisation de jour

	Nbre de journées
Médecine	343
Accueil de jour	534
Total	877

4.4. CONSULTATIONS EXTERNES

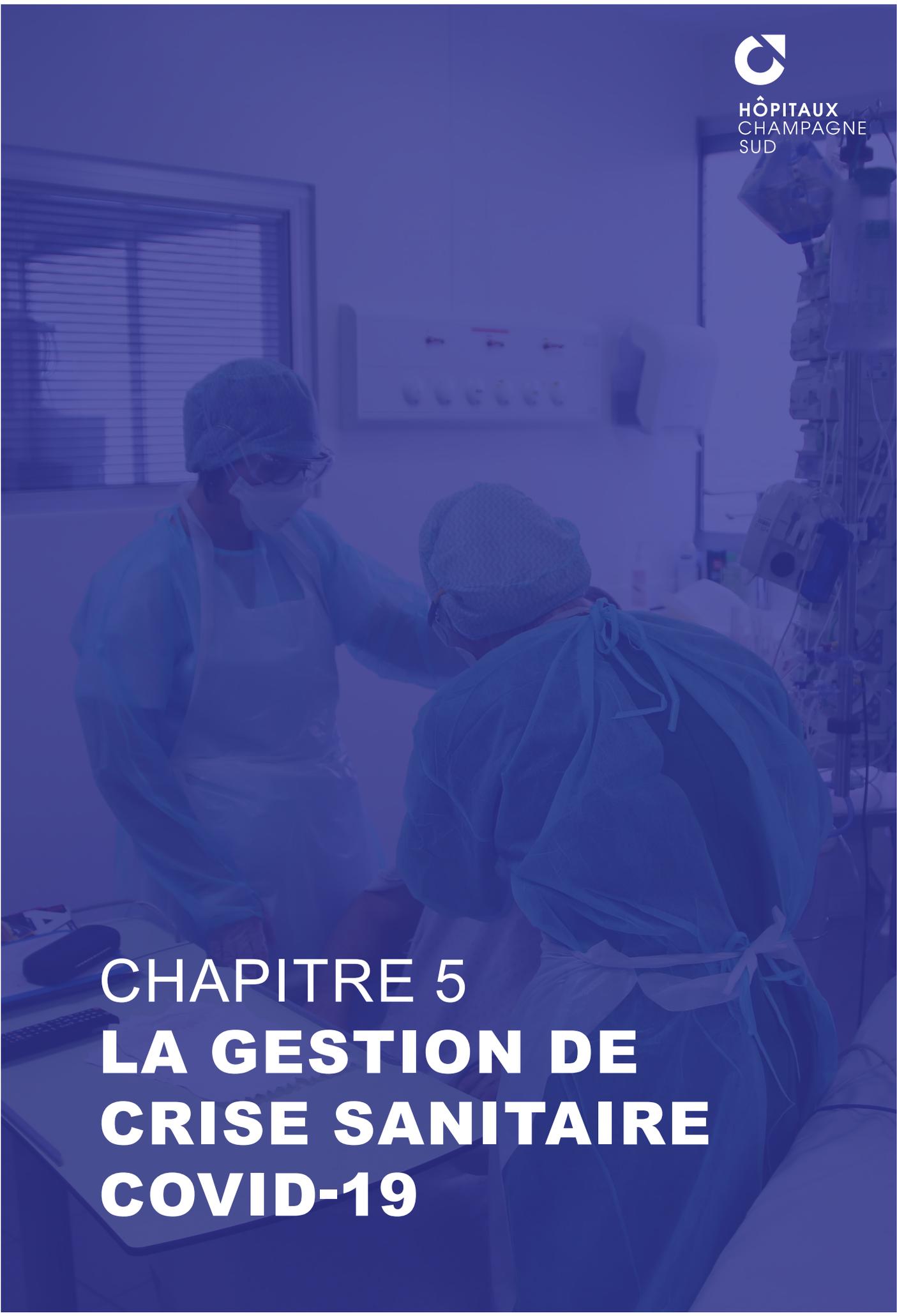
Secteur public	Nbre de passage ou de consultant hors urgences
Site de Romilly-sur-Seine	20 089
Site de Sézanne	1 926
Site de Nogent-sur-Seine	-
Total	22 015

4.5. MATERNITÉ

Naissances	422
------------	------------



HÔPITAUX
CHAMPAGNE
SUD



CHAPITRE 5 LA GESTION DE CRISE SANITAIRE COVID-19



5.1. LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Dans la Convention Constitutive du GHT signée le 8 juillet 2016, il est prévu que le comité stratégique du GHT comprenne une formation restreinte composée de ses représentants issus des Hôpitaux Champagne Sud. C'est cette instance qui est devenue la cellule de crise Covid-19 en mars 2020. Y ont été invités à participer l'ensemble des membres du comité de direction, ainsi que le chef de pôle pharmacie.

Le comité stratégique des HCS Covid-19 est piloté par le directeur général et la présidente du collège médical de groupement. Il s'est réuni quotidiennement, puis de façon hebdomadaire à partir du 16 mars 2020. Il a continué à se réunir de façon hebdomadaire en 2021, chaque jeudi à 11h. 37 réunions se sont tenues en 2021, en présentiel ou en visioconférence.

Les représentants du Costrat Covid ont également été présents aux principales instances de gestion de crise organisées par les services de l'Etat, ou avec le CHU de Reims

Représentation du Costrat Covid HCS aux instances suivantes (en présentiel ou en visio conférence) :

- Visioconférences du Ministre de la santé (campagne de vaccination, ...)
- ARS GE réanimation
- ARS GE évolution épidémie
- ARS GE ressources humaines
- DTARS organisation de stratégie territoriale
- Préfecture de l'Aube : cellule opérationnelle de vaccination_Covid 19

Sous l'égide du CHU de Reims, des visioconférences hebdomadaires relatives à l'organisation sanitaire de crise territoriale en Champagne-Ardenne, se sont tenues afin de disposer d'un état partagé de l'incidence de l'épidémie en Champagne Ardennes et des disponibilités en lits d'hospitalisation.

Après avis des comités et validation du niveau de risques épidémiologiques et biologiques par le COREB, le comité stratégique Covid a pu arbitrer sur la mise en œuvre des directives nationales sur les domaines majeurs suivants :

- Organisation graduée et territorialisée sur le territoire du GHT Aube-Sézannais pour la prise en charge des patients lors des 3^e, 4^e et 5^e vagues Covid
- Participation à la campagne de vaccination nationale avec la mise en place de centres de vaccination COVID 19, à partir de la première semaine de janvier 2021
- Mise en œuvre du PASS sanitaire dans les établissements de santé, à partir d'août 2021
- Suivi de l'obligation vaccinale des professionnels de santé dès septembre 2021

Les missions du comité stratégique sont les suivantes :

- Dénombrement patients COVID HCS et des flux issus des urgences
- Gestion des clusters HCS
- Evolutions capacitaires impliquées
- Organisation des parcours patients COVID : Imagerie, lits d'aval, transfert de patients
- Organisation des prélèvements : analyses au niveau du laboratoire et organisation du prélèvement des patients
- Organisation de la vaccination
- Organisations des prises en charges dans les services et établissements médico-sociaux : visites des familles dans les EHPAD, politique de gestion de la vaccination des résidents, gestion des clusters...
- Mise en place du PASS sanitaire dans les établissements de santé et médico-sociaux
- Politique de dépistage des professionnels des HCS
- Politique de vaccination des professionnels des HCS
- Ressources humaines : développement du télétravail, création d'une réserve sanitaire locale, ...

Le président du comité stratégique et la présidente du Collège médical de groupement ont régulièrement communiqué auprès du personnel, pour informer de l'évolution du Covid.

L'organisation de la campagne vaccinale a fortement mobilisé la pharmacie hospitalière, mais également l'ensemble des services (informatique, ressources humaines médicales et non médicales, santé publique...). Les premiers centres de vaccination sont ceux portés par le Centre Hospitalier de Troyes et celui du GHAM qui ont ouvert le 7 janvier 2021 pour le personnel de santé et les résidents des EHPAD.



Le retour d'expérience (RETEX) de la gestion de crise Covid-19 à vocation managériale et organisationnelle au niveau du GHT qui avait été initiée en 2020 auprès des partenaires des Hôpitaux Champagne Sud et avec l'appui de l'UTT, s'est poursuivi. La Chaire Territoire et Situation Sanitaire Exceptionnelle (TESSE) a été créée pour rendre durable le travail entrepris, avec une triple dimension d'expertise, de recherche et de formation. La séance inaugurale de la préfiguration de la Chaire TESSE s'est déroulée le 6 mai 2021 dans les locaux de l'UTT.

Les représentants du comité stratégique ont été régulièrement en lien avec le président du conseil de surveillance du centre hospitalier de Troyes, également président du comité des élus. Les différents échanges, fondés sur le retour d'expérience des différentes vagues Covid, de même que la volonté d'anticiper l'évolution de la pandémie ont conduit à mener une réflexion opérationnelle sur la gestion de crise.

Une évolution majeure en 2021 a été la constitution d'une réserve sanitaire territoriale pour faire face aux besoins croissants de professionnels de santé pour assurer la campagne de vaccination. Elle a pu se mettre en œuvre, outre les Hôpitaux Champagne Sud par une coordination forte avec les ordres médicaux et infirmiers ainsi que les services de l'Etat (ARS et préfecture) et les collectivités locales. Celles-ci ont contribué notamment par le soutien financier à des travaux et à l'équipement de 15 lits d'hospitalisation supplémentaires au centre hospitalier de Troyes, pouvant se transformer en lits de soins critiques. Suite aux travaux réalisés pendant l'été 2021, l'ouverture de ces lits a été effective en septembre 2021.

5.2. LE COMITÉ MÉDICAL

Le comité médical animé par le Dr Collart puis par le Dr Jouve-Chauveau s'est réuni régulièrement à chaque accélération de la crise sanitaire et devant des afflux de patients. Il a pour objectif d'interagir avec la direction des soins pour le dimensionnement des lits de l'établissement : identification de lits covid, dimensionnement des capacités d'accueil par spécialité, typologie des patients par type d'hospitalisation, orientation des patients depuis les urgences, identification de parcours patients intra établissement... Le comité médical est également amené à donner des avis sur la gradation des prises en charge et le choix des thérapeutiques (vaccination, utilisation d'anticorps, médicaments en tension). Les modalités d'accès des patients et des visiteurs est aussi un des champs de suivi du comité médical.

Il est composé de représentants des spécialités suivantes : réanimation, anesthésie, biologie, pharmacie, infectieux, médecine interne, urgence, cardiologie. Le comité médical rend compte au Costrat via les représentants de la CME.

5.3. LE COMITÉ DES RISQUES ÉPIDÉMIQUES ET BIOLOGIQUES (COREB)

Le COREB poursuit ses missions tout au long de l'année 2021 et demeure une instance ouverte aux différents établissements publics, privés, sanitaires et médico-sociaux.

Il agit à l'interface des équipes et du comité stratégique COVID-19 en :

- Assurant la veille réglementaire et documentaire,
- Produisant des avis techniques,
- Mettant à disposition des conduites à tenir écrites dans une volonté d'harmonisation des pratiques,
- S'assurant, sur le terrain, de la bonne compréhension et du respect des mesures applicables.

Il poursuit ses missions de « contact tracing » des professionnels, des patients et personnes accompagnées. Là encore, le COREB s'attache à l'harmonisation des stratégies de dépistage et de conduite à tenir, toujours dans l'esprit de justes mesures. Il reste l'interlocuteur des autorités de tutelle et de Santé Publique France en la matière.

Au grés des différentes vagues de l'épidémie, il constitue la vigie du comité stratégique qui se réunit alors à sa demande. En 2021, on compte ainsi 51 réunions du COREB.

Au 31-12-2021, on dénombre 92 notes applicables dont 54% communes aux HCS. Ces notes font référence aux thématiques suivantes :



- Parcours du patient : 24 dont 42% communes aux HCS
- Prélèvements, Laboratoires, Pharmacie : 23 dont 61% communes aux HCS
- Droits des patients : 5 dont 60% communes aux HCS
- Protection individuelle du personnel : 7 dont 86% communes aux HCS
- Maîtrise du risque infectieux – Hygiène : 6 dont 67% communes aux HCS
- Prise en charge médicale Patient / Résident : 6 dont 83% communes aux HCS
- Logistique / Taux / intervention : 7 dont 43% communes aux HCS
- Gestion des ressources humaines : 7 dont 14% communes aux HCS
- Dossier patient informatisé : 5 dont 40% communes aux HCS
- Dons : 2 dont 100% communes aux HCS

Au-delà de l'épidémie COVID-19, les participants au COREB plébiscitent son maintien. D'autres sujets émergent comme la gestion de l'épidémie à entérobactéries productrices de carbapénémases. Ce peut être aussi, tout simplement, la volonté de partager des compétences et forces vives et tendre vers une modélisation des pratiques de maîtrise du risque infectieux, en situation épidémique ou pas.

5.4. LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'année 2021, le Comité Ressources Humaines des Hôpitaux Champagne Sud s'est inscrit dans la continuité de ses prérogatives initiées au cours de l'année 2020, mobilisant les Directeurs des Ressources Humaines et les Directeurs des Soins de chaque établissement.

Sa mission principale est de proposer un plan d'actions hebdomadaire au COSTRAT pour toute problématique ayant un impact sur l'organisation des effectifs et les conditions de travail des professionnels hospitaliers des HCS. Si les sujets traités ont continué de balayer des problématiques structurelles d'organisation des effectifs, le pilotage d'une réserve sanitaire territoriale a été un sujet majeur, tout comme le dossier de l'obligation vaccinale qui perdure en 2022. L'accompagnement psychologique des équipes, le déploiement d'une politique spécifique de télétravail et la valorisation des heures supplémentaires ont été également les grands dossiers structurants des Comités RH. En synthèse, les missions du Comité RH se sont donc articulés comme suit :

5.4.1. Les réorganisations sur les prises en charge des patients COVID et non COVID

L'enjeu majeur de la crise COVID demeure dans l'adéquation entre les activités de soins à réaliser et les ressources disponibles. Face à cette situation de crise et de tension permanentes en effectifs, trois objectifs principaux ont été maintenus en 2021 :

- **Ajuster les organisations soignantes aux nouvelles situations de soins COVID et non COVID.** Ainsi, une étude préalable des besoins a été réalisée en fonction de la charge en soins des patients afin de ne pas rompre la continuité des soins.
- **Maintenir les fondamentaux pour faire face à une crise inédite qui s'inscrit dans la durée.** En assurant le maintien d'un nombre suffisant de professionnels dans le but de respecter les temps de repos afin d'éviter la fatigue, la lassitude et l'épuisement. En assumant la complexité induite par l'incertitude, avec des professionnels légitimement inquiets, le maintien d'une cohésion est un vrai défi.
- **Favoriser l'engagement et la créativité des équipes.** Par l'implication collective : l'encadrement veille à satisfaire les conditions nécessaires de la cohérence et du juste équilibre. Par l'innovation, qu'elle se situe dans les organisations, ou des modes de fonctionnement parfois imprévisibles.

5.4.2. Une politique de paiement des heures supplémentaires

En lien avec ces réorganisations, la mission du Comité RH a été également de proposer et mettre en œuvre une politique de rémunération des heures supplémentaires en lien avec les évolutions juridiques prévues en la matière. Tout au long de l'année 2021, la mobilisation constante de l'encadrement et des professionnels exigeait une réactivité des DRH de chaque établissement, coordonné par le Comité au niveau du suivi à mettre en œuvre. Les différentes campagnes de paiement des heures supplémentaires (étalonnées du mois de mars au mois de décembre 2021) ont été pilotées de manière resserrée afin que chaque professionnel soit reconnu dans le cadres des efforts déployés en lien avec la crise. A cet effet, la valorisation des Cadres Soignants au sein du CHT s'est inscrit dans un processus de reconnaissance du travail accompli.



5.4.3. La réserve sanitaire territoriale

En lien avec la campagne nationale de vaccination, dans le cadre d'une démarche commune Ville-Hôpital-ARS, le Centre Hospitalier de Troyes a pris la responsabilité de piloter la création d'une réserve sanitaire territoriale.

Celle-ci est composée de professionnels ayant quittés l'établissement ou les HCS, et mobilisables sans délai sur des activités de vaccination, de soins courants et de soins critiques. Elle s'est effectivement inscrite dans un périmètre clairement identifié. Ainsi, au-delà des missions de vaccination, la réserve sanitaire territoriale a permis concrètement le recensement et la formation de personnels experts dans les soins critiques dans l'hypothèse d'un besoin d'ouverture de lits supplémentaires. Sur ce point, le CHT a piloté, avec l'appui financier de l'Agence Régionale de Santé et de la Mairie de Troyes, la formation de professionnels experts en soins critiques dans ses murs. Les subventions allouées ont permis également d'identifier et d'équiper une unité dédiée de 15 lits supplémentaires. Au mois de juin 2021, ce sont près de 150 professionnels identifiés par la DRH du Centre Hospitalier de Troyes et inscrits au sein de la réserve.

5.4.4. Le suivi de l'obligation vaccinale

Au-delà du suivi de l'absentéisme en lien direct avec le recensement des cas COVID, les DRH des établissements de santé ont dû également piloter le dossier de l'obligation vaccinale. A compter du mois de septembre 2021, dans le cadre de l'obligation vaccinale mise en place par les pouvoirs publics, le Comité RH a proposé aux différentes instances des tableaux de bord de suivi des professionnels absents en lien avec le COVID, avec un focus pour chaque établissement relatif à l'absentéisme en lien avec le refus de l'obligation vaccinale. Piloté par l'établissement support, un tableau de bord hebdomadaire synthétise depuis près de neuf mois le suivi des professionnels vaccinés et ceux absents en lien avec l'obligation vaccinale. Il fait l'objet d'une communication régulière aux instances et sert d'outil d'aide à la décision concernant le nombre de lits ouverts au sien de l'établissement.

Exemple de tableau de bord de suivi de l'obligation vaccinale

SUIVI ATTESTATIONS VACCINALES DES PROFESSIONNELS DES HCS							
Grades ou CSP	Nbre Agents	Doses de rappel administrées		Doses de rappel manquantes		Agts non vaccinés suspendus	
		Volume	Pourcentage	Volume	Pourcentage	Volume	Pourcentage
IDE+SF+CADRE	1191	1168	98,07%	0	0,00%	3	0,25%
AS	1209	1179	97,52%	1	0,08%	3	0,25%
ASH	528	503	95,27%	11	2,08%	1	0,19%
AMA grade	134	131	97,76%	3	2,24%	0	0,00%
Technique	435	422	97,01%	0	0,00%	1	0,23%
Administratif	339	328	96,76%	5	1,47%	2	0,59%
PM + Interne	415	339	81,69%	76	18,31%	0	0,00%
Médico-Tech et rééducation	246	240	97,56%	1	0,41%	2	0,81%
Socio-éducatif	108	102	94,44%	1	0,93%	1	0,93%
Autre	51	51	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	4656	4463	96%	98	2%	13	0%
Recus / TOTAL agents	4656						

5.4.5. L'Accompagnement psychologique des professionnels de santé

Cellule de soutien psychologique aux professionnels des HCS

Au cours de l'année 2021, au sein de tous les établissements des HCS, l'accompagnement psychologique des professionnels et des patients a continué d'être un point de vigilance. Il a conduit au renforcement des présences de psychologue au sein des unités de réanimation, de COVID et à tous les secteurs manifestant un besoin aigu d'accompagnement (USLD, EHPAD). Les psychologues dédiés de chaque établissement ont continué de se mobiliser, les psychologues de chaque unité venant en complémentarité des psychologues du travail dans l'identification des situations à risques. En sus, le Centre Hospitalier de Troyes a développé une offre d'accompagnement externe via la MGEN : chaque professionnel souhaitant un accompagnement « hors les murs » du CHT a la possibilité de solliciter un entretien téléphonique et/ou physique sur une ligne dédiée.



5.4.6. Le télétravail

Au regard de l'exigence de sécurité sanitaire renforcée et du contexte de limitation obligatoire des déplacements pour les 4200 agents des HCS, une politique de recours simplifié au dispositif s'est appliquée en 2020. Au cours de l'année 2021, tous les professionnels des HCS, dont le périmètre des missions et la santé sont compatibles avec le dispositif, continuent à bénéficier du télétravail dans les limites qui ont été posées par les instances de chaque établissement (avis du CHSCT requis sur une charte de télétravail)

Le circuit de validation est posé comme suit :

- Demande de l'agent-accord de l'encadrement de proximité-accord de la DRH sous réserve de la conformité avec la charte locale de télétravail
- La mise à disposition par la Direction de l'information numérique d'un PC portable professionnel avec des conditions d'accès sécurisées validant une souplesse de déploiement du dispositif
- L'encadrement du nombre de jours hebdomadaire en télétravail avec le recours à deux jours hebdomadaires maximum.
- Un contrôle annuel sur le bilan d'exercice individuel des agents

A la fin de l'année 2021, un premier bilan fait état de près de 150 professionnels au sein des HCS en télétravail sur des quotités très variables d'un établissement à l'autre. Ce recensement s'inscrit dans une dynamique de développement du télétravail au sein de nos établissements, la crise COVID ayant révélé l'intérêt du dispositif sous réserve d'un encadrement adapté (missions clairement identifiées, journées dédiées, reporting...). Au regard des premiers retours d'expérience en la matière, le télétravail s'inscrit désormais dans les politiques RH d'attractivité et de fidélisation pour chaque établissement des Hôpitaux Champagne Sud.

5.5. LE COMITÉ DES APPROVISIONNEMENTS

Piloté par Ardian Qerimi, Directeur des achats et de la logistique et le Dr Vincent Lauby, chef du pôle Pharmacie à Usage Intérieur (PUI), le comité d'approvisionnement a pour objectif d'assurer l'approvisionnement en produits de protection des différents établissements des Hôpitaux Champagne Sud et des professionnels de santé de l'Aube. Il organise la logistique, s'assure des approvisionnements et répartit les stocks en fonction des besoins identifiés quotidiennement par les établissements membres. Il anticipe les situations de tension en proposant des solutions alternatives.

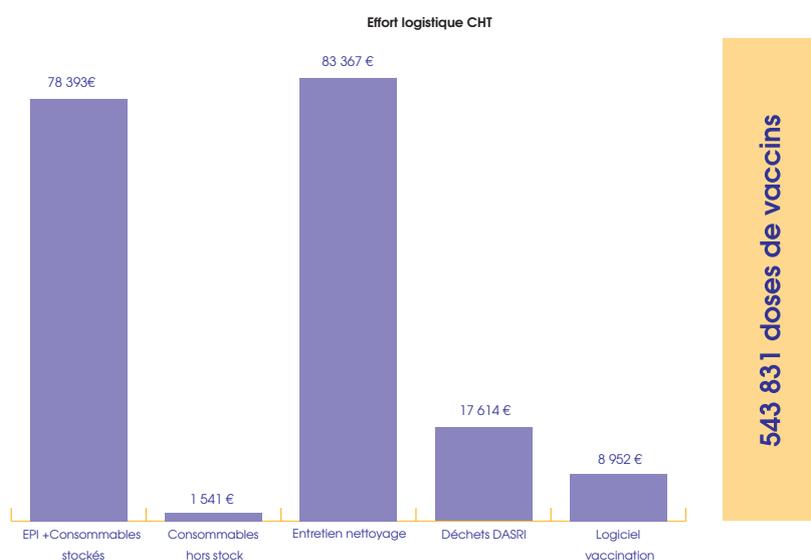
■ Difficultés d'approvisionnement

Aux difficultés d'approvisionnement en équipements de protection individuelle de l'année 2020, largement commentés lors du précédent rapport d'activité, ont succédé ceux liés à la logistique des centres de dépistage et de vaccination.

■ Centres de dépistage et de vaccination

La logistique liée à la vaccination s'appuyait largement sur la PUI du Centre Hospitalier de Troyes. Au lancement de la campagne, c'était même le seul point d'entrée départemental, puisque les caractéristiques du vaccin, qui devait être gardé à -80°C, exigeaient des moyens matériels et logistique dont notre établissement était l'unique possesseur.

C'est pourquoi, nous pouvons souligner le rôle majeur joué par la pharmacie et le service logistique dans l'approvisionnement en vaccins des établissements du GHT (Romilly-sur-Seine, Sézanne, Nogent-sur-Seine, Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château et Arcis-sur-Aube) mais aussi des 4 centres de vaccination du département, de toutes les opérations «aller vers» organisées par le département ou Troyes Champagne Métropole, des pharmacies officinales, des EHPAD, des MAS, des FAM... dans tout le département.



5.6. LE COMITÉ MÉDICO-SOCIAL

Dans le contexte de crise sanitaire provoquée par la Covid-19, les professionnels des établissements médico-sociaux des HCS ont dû relever le défi de l'adaptation et de la réactivité pour en contenir la propagation. Au regard de fragilités et de besoins sociaux spécifiques, l'accueil des résidents a nécessité une attention et une vigilance particulières.

5.6.1. La réponse médico-sociale des HCS à la menace du Covid-19

L'application de la réglementation encadrant la protection des plus vulnérables

Conformément aux directives nationales visant à limiter la propagation du virus, les établissements et services médico-sociaux (ESMS) des HCS ont appliqué les mesures et restrictions prévues :

- Mise en œuvre et promotion des mesures barrières
- Encadrement des visites

En dépit des campagnes d'information et de sensibilisation mises en œuvre, les ESMS ont dû composer avec les incivilités de quelques familles peu coopératives, dont le comportement a pu constituer un risque d'aggravation du risque sanitaire. Fortement sensibilisé aux problématiques virales, le personnel a réagi de manière adaptée aux situations nécessitant de renforcer la pédagogie. Les restrictions diverses et consignes sanitaires ont exposé les ESMS à l'inquiétude et l'incompréhension des résidents parfois et de leurs proches.

Des réponses adaptées au renforcement des mesures sanitaires

Dans un contexte d'incertitude et de bouleversement de la prise en charge des résidents, les professionnels des HCS se sont appliqués à s'adapter à des contraintes inédites, sans jamais se départir des principes de bienveillance régissant leur engagement. Une attention particulière a été portée concernant l'explication des consignes liées à la crise sanitaire aux résidents. Les compétences managériales de l'encadrement ont, de toute évidence, joué un rôle dans l'efficacité des réactions collectivement attendue. L'analyse des effets du confinement (sentiment de solitude, syndromes dépressifs et de glissement...) ont conduit les professionnels des ESMS à mettre en œuvre des moyens préservant la vie sociale et le lien avec l'extérieur (messaging MyGHT, posts Facebook, appels téléphoniques, concours de dessins, envoi de courriers postaux ou électroniques, etc.).



5.6.2. Comité médico-social : des réponses concertées au-delà du cadre restreint du sanitaire

Contexte

En 2020, dans le contexte de crise sanitaire provoqué par la Covid-19, les professionnels des établissements médico-sociaux des HCS ont dû relever le défi de l'adaptation et de la réactivité pour contenir la propagation du virus. Au regard de fragilités et de besoins sociaux spécifiques, l'accueil des résidents a nécessité une attention et une vigilance particulières.

Force de cette expérience et intérêt démontré du collectif, les Directeurs en charge des établissements médico-sociaux des HCS ont affiché leur volonté de pérenniser en 2021 ce comité au-delà de la crise, et de l'élargir à l'ensemble des établissements du GHT de l'Aube et du Sézannais.

Ce comité permet, entre autres, une reconnaissance du secteur médico-social et de ses spécificités (PA/PH) en lui donnant une plus grande visibilité, un apport d'une expertise, une uniformisation des pratiques (amélioration et mutualisation), et une prise de position commune.

Composition

L'ensemble des directeurs intervenants dans le secteur médico-social du GHT 3 : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), maison d'accueil spécialisée (MAS), unité de soins de longue durée (USLD), etc. Les différents directeurs peuvent se faire représenter, mais aussi accompagner en cas de besoin (apporter un éclairage en lien avec l'ordre du jour...)

Missions

Le comité assure notamment les missions suivantes :

Qualité et sécurité des soins

- Contribuer à réduire le délai de réponse et d'arbitrage du Comité opérationnel des risques épidémiologiques et biologiques (Coreb) et du Comité stratégique (Costrat) concernant les questions relatives à la prise en charge spécifique aux lieux de vie.
- Avoir une réponse médico-sociale rapide face à une situation sanitaire exceptionnelle
- S'inscrire dans une démarche qualité
- Participer à la réflexion éthique des établissements et partager la vision médico-sociale
- Recenser, améliorer et mutualiser les pratiques au sein des différentes structures
- Adapter les protocoles sanitaires aux enjeux spécifiques du secteur médico-social
- Etre au centre des réflexions, en termes de partage d'expérience et d'expertise dans les champs PA/PH

Stratégie

- Rédiger le volet médico-social du projet d'établissement des HCS
- Rédiger le volet médico-social du projet médical et de soins partagés du GHT 3
- Œuvrer à la reconnaissance du secteur médico-social et de ses spécificités en lui donnant une plus grande visibilité (droit de la personne, lieu de vie...)
- Contribuer à la prise de décision au regard des enjeux actuels (projet de territoire, CLS, articulation avec le CD, l'ARS...)
- Partager et échanger sur les enjeux et processus financiers
- Effectuer une veille de la réglementation, de l'actualité, de l'innovation, des appels à projet
- Permettre aux équipes de direction et d'encadrement supérieur du secteur médico-social de trouver un appui solidaire et une écoute réciproque et bienveillante

Bien vieillir, filière et parcours

- Améliorer la prise en charge des résidents au sein du GHT en mobilisant la culture, l'innovation, etc.
- Améliorer la prestation hôtelière
- Développer la prévention et la promotion de la Santé en ESMS
- Développement des prises en charge des troubles du comportement et lien avec la psychiatrie
- Améliorer l'accès aux soins et le parcours de la personne âgée (résidents et ville) : télémédecine, consultations avancées (médecins spécialisés, IPA, psychiatrie, dentaire, ophtalmo)
- Renforcer l'accompagnement individualisé des personnes âgées et/ou en situation de handicap au sein des HCS (développement de la vie sociale, individualisation de l'accompagnement...)



Pilotage

Le pilotage du comité médico-social est confié à un directeur en charge du secteur médico-social au sein des HCS sur proposition des membres du comité et validation par le Directeur général du GHT 3. Madame Moreau Abéline, Directrice de la filière gériatrique du CHT et de l'innovation des HCS a été nommée durant l'année 2021 comme pilote de ce comité. Le comité se réunit au besoin, et au moins une fois par mois. Une procédure blue medi a été formalisée en 2021 afin de notifier les différents éléments concourants au fonctionnement du comité.

5.7. LE COMITÉ SANTÉ MENTALE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Missions

Dans le contexte de crise sanitaire COVID-19, le comité Santé Mentale a pour mission d'organiser la prise en charge des patients souffrant de troubles psychiatriques, ainsi que la prise en charge des résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée.

Réalisations

En 2021, aucun évènement n'a nécessité de mobiliser le comité. Autant que nécessaire, les avis médicaux étaient requis à la suite des réunions de COSTRAT COVID, de COREB et les différentes veilles réglementaires en lien avec la crise sanitaire. Ils ont pu fait l'objet de diffusion d'information.

Les 25 notes d'information en lien avec la crise sanitaire diffusées en 2021 sont listées ci-après :

- 11 janvier 2021 : 03.informations_crise_sanitaire_covid_19_au_sein_epsma.pdf
- 21 janvier 2021 : 10.fin_cluster_ellipses
- 26 mars 2021 : 41.utilisation_self
- 29 mars 2021 : 43.vaccination_covid_19
- 31 mars 2021 : 46.campagne_vaccination_gisma
- 1er juin 2021 : 72.dépistage_covid_prescription_test_naso-pharynge
- 16 juillet 2021 : 94.recensement_personnel_2ème_campagne_vaccination
- 16 juillet 2021 : 95.appel_candidature_vaccination
- 21 juillet 2021 : 98.vaccination_professionnels_epsma
- 22 juillet 2021 : 99bis.formulaire_vaccin_COVID
- 23 juillet 2021 : 99.suivi_vaccinal_covid_patients_à_partir_12_ans
- 3 août 2021 : 103.COVID-19_Appel-à-vigilance
- 10 août 2021 : 107.application_pass_sanitaire_hôpital
- 11 août 2021 : 108.déploiement_contrôle_pass_sanitaire
- 12 août 2021 : 109.mise_en_place_obligation_vaccinale_anti_covid_professionnels_santé
- 26 août 2021 : 116.obligation_vaccinale_des_professionnels
- 3 septembre 2021 : 118.vaccination_3ème_dose_professionnels_volontaires
- 3 septembre 2021 : 119.vaccination_3ème_dose_patients_volontaires
- 16 septembre 2021 : 120.contrôle_pass_sanitaire_pôle_pedopsychiatrie
- 22 septembre 2021 : 125.usager_du_masque_professionnel
- 11 octobre 2021 : 135.invitation_webinaire_vaccination_covid_19_13102021
- 23 novembre 2021 : 161.protection_patients_et_professionnels_contexte_covid_19
- 9 décembre 2021 : 173.rappel_vaccinal_covid_19
- 17 décembre 2021 : 177.Déclenchement_Plan_Blanc_HCS
- 23 décembre 2021 : 181.vaccination_obligatoire_covid-19

Un document intitulé « Mise en application de la loi du 5 août 2021 relative à la crise sanitaire » est diffusé le 30/08/2021 sur le portail de l'EPSMA dans BlueMediSante.



5.8. LA GESTION DE CRISE LOCALE

La cellule de crise GHAM a continué de se réunir en 2021.

- Composition élargie au regard du Plan Blanc GHAM: Equipe de Direction, PCME, Chefs de Pôle, Biologiste, Cadres Supérieurs de santé, Responsables technique et logistique, Responsable Ressources Humaines, Pharmacien (13 membres permanents)
- Décline opérationnellement les conclusions de la cellule de crise HCS au niveau des différents sites du GHAM et met en application les différents textes réglementaires en lien avec la prise en charge du Covid
- Valide les modalités de rappels (présence et absences) des professionnels non médicaux
- Détermine la stratégie de communication GHAM auprès de l'ensemble des professionnels
- Au total : 34 réunions de la cellule de crise du GHAM en 2021

Chronologie des évènements :

DATE	ACTION
11/01/2021	■ Cellule de crise GHAM
18/01/2021	■ Ouverture du vaccinodrome de Romilly
22/01/2021	■ La note d'information n°21.01.05 concernant la modification du capacitaire ■ Courrier envoyé aux familles pour le recensement de vaccination ■ Attestation faite pour le couvre-feu à 18h
01/02/2021	■ Cellule de crise GHAM ■ La note de service n°21.02.06 relative aux informations et à la conduite à tenir face au COVID
04/03/2021	■ Cellule de crise GHAM
05/03/2021	■ La note d'information n°21.02.03 relative à la vaccination du personnel
18/03/2021	■ Courrier de Mr BLUA et Présidente de la CME Mme COLLART du 19/03/21 concernant la circulation du virus active dans le département de l'Aube
25/03/2021	■ Réunion pour l'augmentation du capacitaire de l'unité COVID et annulation de toutes les formations des soignants
01/04/2021	■ Cellule de crise GHAM
12/04/2021	■ Réorganisation des services suite à la fermeture des écoles et favorisation du télétravail ■ Réunion de crise relative à l'arrêt des entrées en médecine et USP
06/05/2021	■ Cellule de crise GHAM
21/06/2021	■ Cellule de crise GHAM ■ La note d'information n°21.06.20 relative à l'arrêt temporaire des entrées en médecine et SSR de Sézanne
02/07/2021	■ Courrier co-signé du Dr Michèle COLLARD et Mr Philippe BLUA relatif à la fin de la crise sanitaire
05/07/2021	■ Cellule de crise GHAM ■ La note n°21.07.24 relative à l'obligation vaccinale pour l'ensemble du personnel
05/08/2021	■ Cellule de crise GHAM
05/08/2021	■ La note d'information n°21.08.26 relative à la modification du capacitaire au GHAM
09/08/2021	■ La note de service n°21.08.27 relative à la mise en place d'un filtrage sur le GHAM ainsi que la mise en place d'un pass sanitaire obligatoire pour le public et les professionnels
11/08/2021	■ La note de la DGS relative à l'obligation vaccinale pour tous les professionnels à partir du 15/09/2021 et l'obligation du pass vaccinal
09/09/2021	■ Cellule de crise GHAM
16/09/2021	■ Courrier co-signé du Dr Michèle COLLARD et Mr Philippe BLUA relatif à la fin de la crise sanitaire
17/09/2021	■ Appels téléphoniques à l'ensemble du personnel pour l'obligation vaccinale ■ La note d'information n°21.09.31 relative à la réouverture de lits sur le site de Sézanne
07/10/2021	■ Cellule de crise GHAM
21/10/2021	■ La note d'information n°21.10.33 relative à la modification du capacitaire sur le GHAM
26/11/2021	■ Cellule de crise GHAM
03/12/2021	■ Cellule de crise GHAM
06/12/2021	■ La note d'information n°21.12.39 relative à la réouverture d'une unité COVID ■ La note d'information n°21.12.40 relative au rappel vaccinal



CHAPITRE 6

LA SÉCURITÉ-QUALITÉ DES SOINS



6.1. LES ÉVOLUTIONS ORGANISATIONNELLES DU PÔLE TERRITORIAL « EVALUATION, SÉCURITÉ-QUALITÉ DES SOINS

6.1.1. Qualité-Gestion des risques (HCS)

Le responsable qualité-gestion des risques du GHAM quitte ses fonctions au 1er juin 2021. Le préventeur des risques professionnels du GHAM intègre alors l'équipe à raison de 60% dédiés à la qualité des soins et la sécurité des patients. Le poste de l'ingénieur qualité reste vacant. Pour le CHT, l'objectif pour 2022 est de faire reposer les missions de qualité et de sécurité des soins sur plusieurs collaborateurs.

6.1.2. Maîtrise du risque infectieux (GHAM)

L'équipe EOH du fait de la crise COVID n'a que peu bénéficié du temps infirmier hygiéniste missionné sur sa quotité de poste infirmier. Un praticien hygiéniste a intégré l'EOH en septembre 2021.

6.1.3. Bon usage des antibiotiques (GHAM)

Cette activité ne connaît pas de modification organisationnelle.

6.1.4. Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse (HCS)

Le 17 novembre 2021, le comité de pilotage stratégique qualité des soins – sécurité des patients approuve une nouvelle organisation qui repose désormais sur un binôme composé du cadre supérieur de santé du pôle ESQS comme RSMQ PECM à hauteur de 20% et d'une IDE comme assistante à hauteur de 80%.

6.1.5. Radioprotection des patients (GHAM)

Cette activité ne connaît pas de modification organisationnelle.

6.1.6. Radioprotection des travailleurs, du public et de l'environnement (CHT/ GHAM)

La dimension territoriale est toujours à l'ordre du jour mais elle n'a pas pu se mettre en place en raison de la gestion de la crise sanitaire. Le temps agent sur le GHAM est inchangé.

6.1.7. Vigilances sanitaires et apparentés (GHAM)

Cette activité ne connaît pas de modification organisationnelle.

6.2. LES ACTIVITÉS

6.2.1. Qualité-Gestion des Risques

Démarche de sécurité des patients/qualité et des soins et processus de certification (HCS)

Le comité de pilotage stratégique qualité des soins-sécurité des patients s'est réuni 2 fois en 2021.

- 04-06-2021 : taux de participation de 70 %

- 17-11-2021 : taux de participation de 85 %

Les établissements ont toujours été représentés par au moins l'un de ses membres.

Cette instance a statué sur différents sujets dont les conclusions sont les suivantes :

- Le COPIL stratégique QSSP :

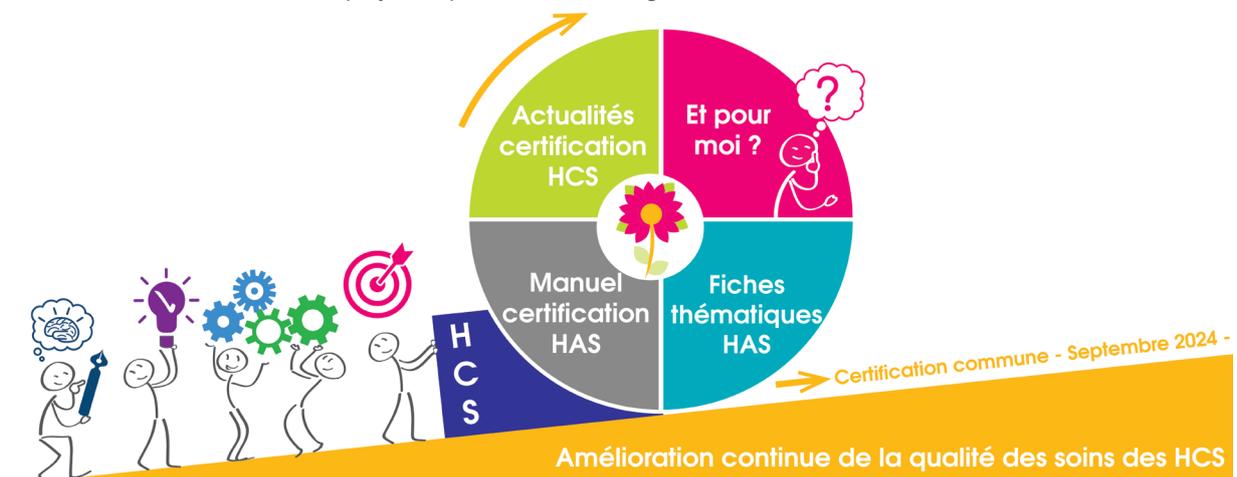
- Devient également l'instance de pilotage de la démarche de la qualité des soins et de la sécurité des résidents (intégrant ainsi la procédure d'évaluation externe),
- Devient l'instance de pilotage de toute démarche qualité à reconnaissance externe liée aux soins,
- Intègre ainsi la démarche de labellisation en médecine nucléaire dans son périmètre de pilotage,
- Approuve la nouvelle organisation pour la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse,
- Approuve l'actualisation de la gestion documentaire avec objectif à 12 mois d'avoir une base documentaire applicable sur les HCS,
- Réaffirme son engagement et son soutien dans les changements déjà opérés et à venir, notamment l'intégration de la démarche qualité en biologie médicale à la démarche globale de la qualité des soins des HCS et le recrutement externe d'un responsable assurance qualité en biologie médicale temps plein,

Une présentation est faite en séance de la démarche de certification et de l'outil Calista (plateforme collaborative sécurisée permettant d'accéder à toutes les informations concernant la procédure de certification et de dématérialiser l'ensemble des échanges entre les établissements et la HAS).

L'équipe territoriale d'appui à la qualité-gestion des risques poursuit l'animation de la démarche au sein des HCS. Comme en 2020, l'année 2021 est essentiellement consacrée à la gestion de la crise COVID-19. L'équipe s'implique dans l'animation du Comité des Risques Epidémiques et Biologiques (COREB) et assure le relais opérationnel dans les différents établissements aux côtés des EOH. (cf. point sur la gestion de la crise sanitaire COVID-19). L'équipe s'attache également, dans un premier temps, à s'approprier le nouveau référentiel de certification, les outils d'évaluation qui s'y rattachent et en assurer la communication (cf. La certification).

La certification :

Le nouveau référentiel tant attendu arrive enfin. Une première version puis une seconde en septembre 2021. Il se présente sous forme d'un manuel de bonnes pratiques autour de trois axes : le patient, les équipes de soins et l'établissement. La démarche ne repose plus sur l'approche PDCA appliquée aux thématiques/processus, bien connue des qualitiens. En 2021, en raison de l'engagement massif des équipes dans la gestion de la crise COVID-19, il n'est pas possible de les impliquer dans la dynamique. Un premier travail d'appropriation et de communication est donc entrepris par le service d'appui à la qualité-gestion des risques. Sur Blue Medi Sante, en page d'accueil, un visuel est créé en partenariat avec la direction de la communication. En complément, l'équipe réalise des sessions de communication pour chaque établissement, essentiellement par visio (COVID-19 oblige) autour du manuel, des outils déployés et pour réaffirmer l'organisation d'une démarche commune.



Indicateurs nationaux d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (GHAM)

Ces indicateurs permettent de mesurer le niveau de conformité aux objectifs fixés par la Haute Autorité de Santé. L'établissement peut ainsi s'assurer qu'il atteint ces objectifs. A défaut, il met en place des actions d'amélioration pour les atteindre. Les résultats permettent également à l'établissement de se comparer aux autres. Du fait de la crise sanitaire, les recueils d'indicateurs sont suspendus par la HAS pour l'année 2021 sauf pour les deux ci-dessous :



Prévention des infections associées aux soins (résultats 2021 sur les données 2019)

Mots clés	Intitulé	Description	Secteur	Résultat	Evolution (par rapport à 2019)	
Hygiène des mains	Indicateur de consommation de produits hydro-alcooliques	Marqueur indirect de la mise en œuvre effective de l'hygiène des mains par la technique de friction hydro alcoolique.	USLD Nogent	104%	A	↗
			SSR Sézanne	51%	C	↗
			Urgences Romilly	55%	C	↗
			Urgences Sézanne	89%	B	↗
			Maternité	155%	A	↗
			USP	137%	A	↗
			CSG Romilly	112%	A	↗
			Médecine Sézanne	79%	C	↗
			Médecine Romilly	170%	A	↗

Prise en charge en soins de suite et de réadaptation d'un accident vasculaire cérébral récent (moins de 3 mois)

Secteur concerné : SSR.

Période : résultats 2021 sur les données 2019

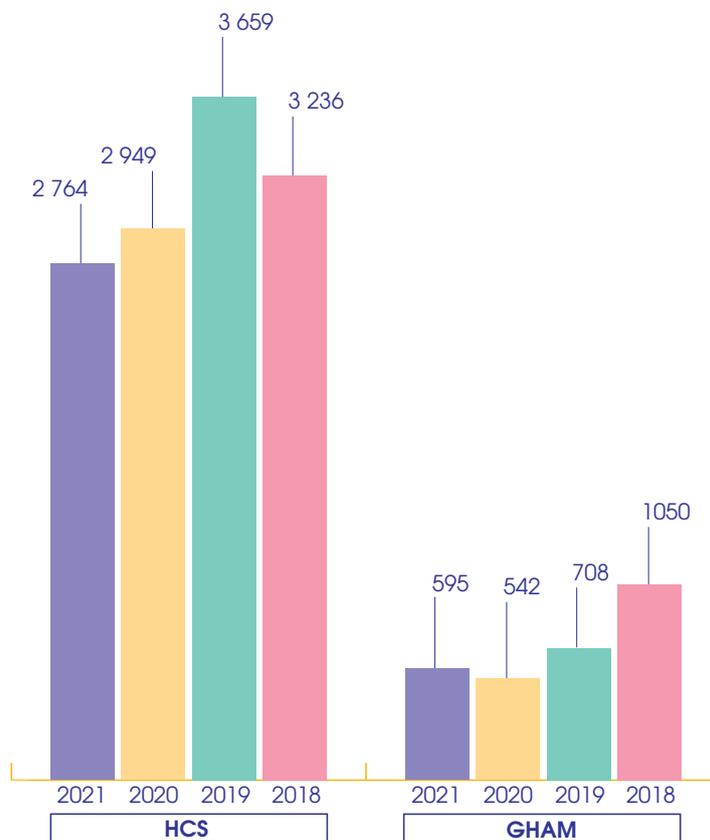
L'échantillon étant trop faible : 3 dossiers, il n'est pas possible de produire des conclusions fiables.

Néanmoins, les points suivants sont identifiés comme source potentielle d'amélioration :

- Synthèse des réunions pluri professionnelles de rééducation et de réadaptation,
- Préparation du retour à domicile,
- Projet de vie,
- Prise en charge des troubles de la déglutition,
- Evaluation des troubles cognitifs et psycho-comportementaux,
- Prise en charge d'une hypertension artérielle,
- Programmation d'une consultation post AVC.

Gestion des évènements indésirables (HCS/GHAM)

Nombre de signalements déclarés



On constate une baisse de 6.27% pour les Hôpitaux Champagne Sud essentiellement liée à la baisse du nombre de signalements sur BSA (- 44% qui s'explique par la mise en place d'une fiche spécifiquement dédiée aux chutes en parallèle de la FEI) et de l'EPSMA (- 19.20%). Pour le GHAM, le nombre de signalements reste globalement stable. La crise sanitaire COVID-19 n'a pas eu d'impact sur le nombre de déclarations.

Nombre et proportion de signalements remontés en base commune HCS

Il appartient à chaque établissement de remonter ou pas chaque signalement dans la base commune HCS sur des critères qui lui sont propres.

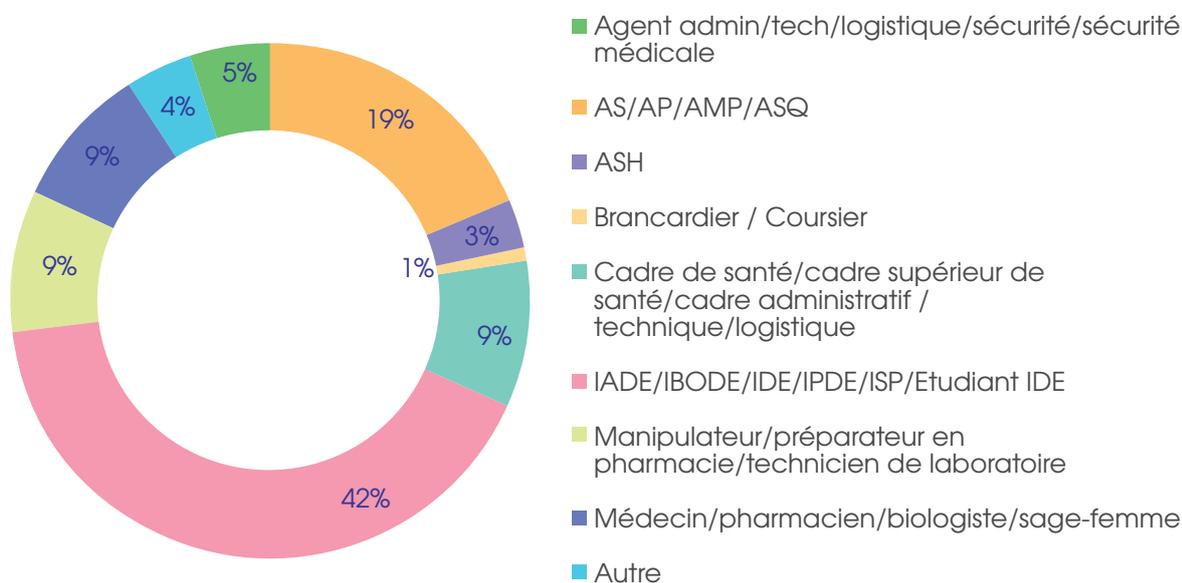
Année 2021	HCS	GHAM
Nombre de signalements	2764	595
Nombre de signalements remontés en base commune HCS	2642	549
Taux de remontée	96%	92%

- Déclaration de chute, plusieurs signalements pour un même évènement.

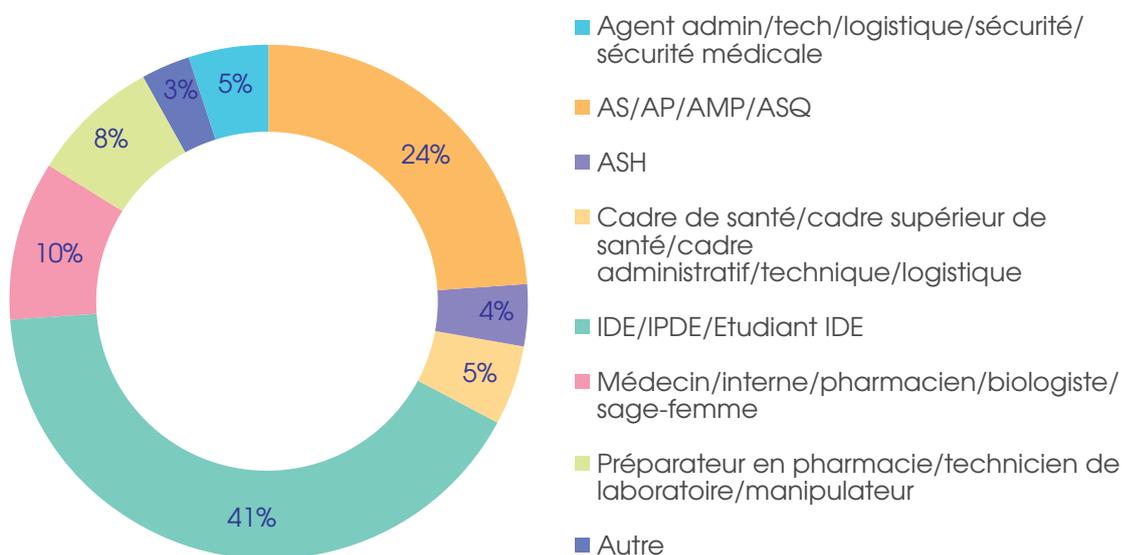


Répartition des signalements par métier / profession

HCS (N=2642)

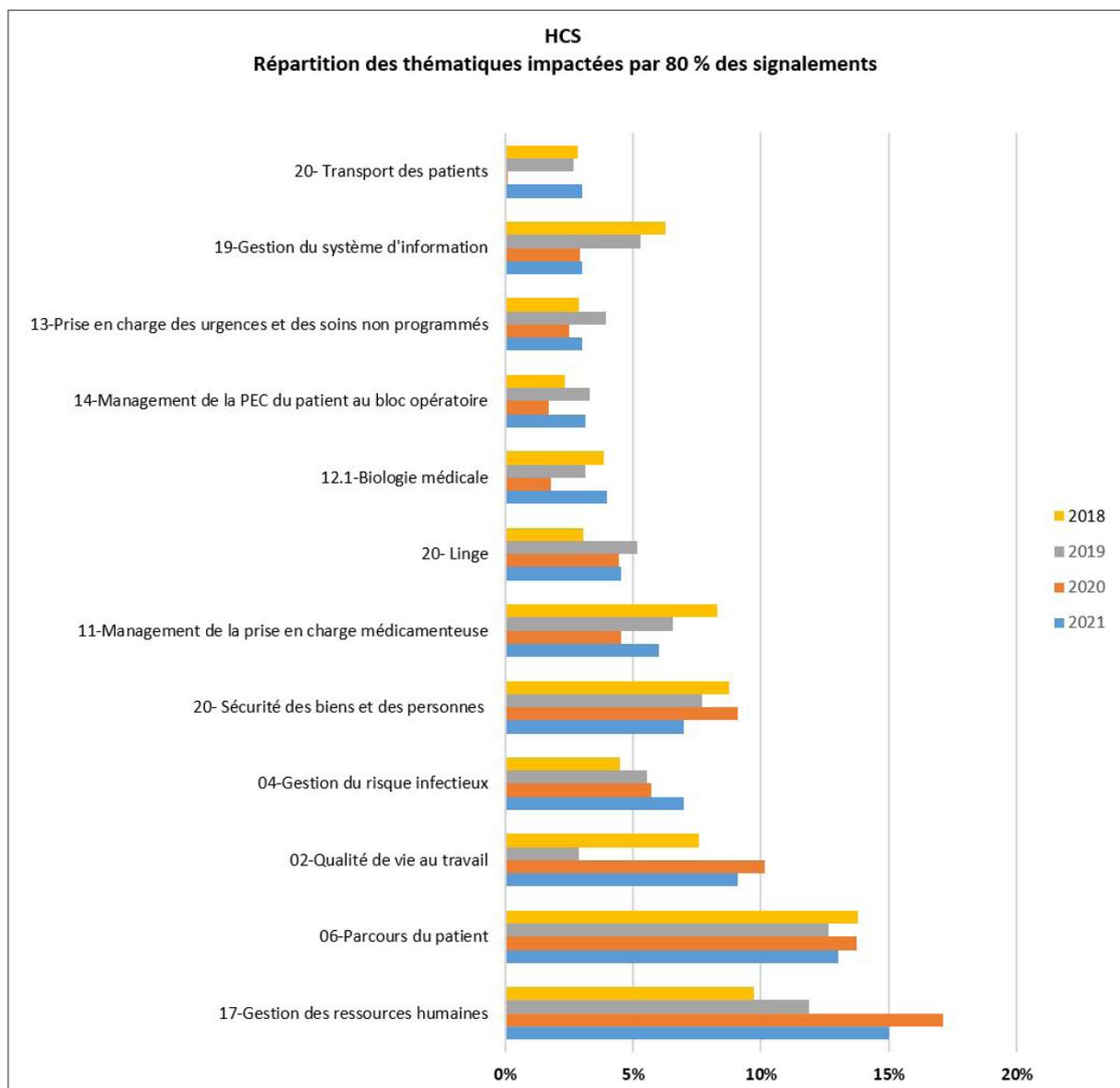


GHAM (N=549)



Comme pour l'ensemble des établissements HCS ce sont les professionnels en charge directe du patient qui déclarent le plus et notamment les infirmier(e)s et aide-soignant(e)s. Cette constatation est récurrente d'année en année. Cela témoigne de l'implication des professionnels de terrain.

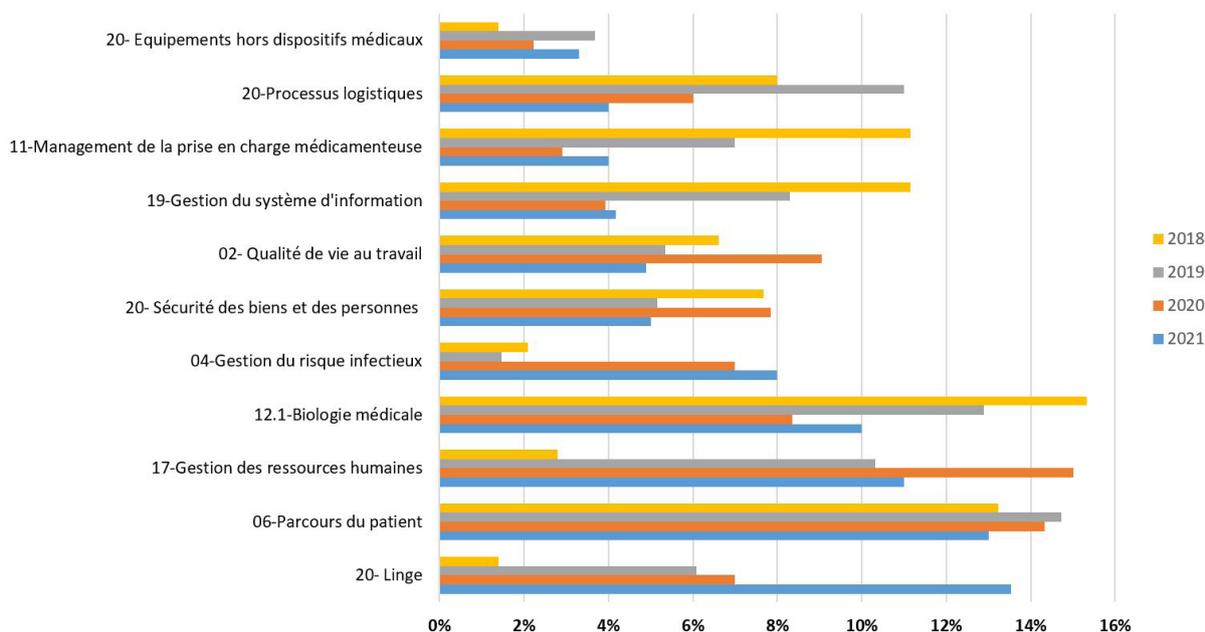
Répartition des thématiques impactées par 80% des signalements



En 2021, les événements indésirables relèvent le plus souvent du parcours du patient et de la gestion des ressources humaines comme depuis 4 années consécutives et comme en 2020, c'est la gestion des ressources humaines qui est en première position en lien avec la crise sanitaire COVID-19.



GHAM Répartition des thématiques impactées par 80 % des signalements



En 2021, la thématique « **Linge** » est la plus impactée, ceci en lien avec la nouvelle organisation de la logistique de manière générale et le circuit du linge particulièrement, repris par la lingerie centrale du CH Troyes, en effet, on constate à travers les différentes déclarations, un réel manque d'accompagnement des équipes au changement, engendrant ainsi une insatisfaction des professionnels de santé quant à la qualité et au service rendu en lien avec le linge.

La thématique « **Parcours patient** » arrive en deuxième position en lien avec un manque d'informations ou de données dans la continuité des soins notamment dans le transfert de patient entre différents sites des HCS et/ou entre services du GHAM, néanmoins, on constate une légère baisse en comparaison à 2020.

La thématique « **Gestion des ressources humaines** », malgré un contexte compliqué lié à la covid-19, notamment l'impact sur les organisations, les sollicitations et la qualité de vie au travail de manière générale, le GHAM, constate une nette amélioration dans ce domaine en comparaison à l'année 2020, ceci en corrélation avec de nombreuses actions entreprises en faveur des professionnels de santé, en passant ainsi de la première position à la 3ème position des thématiques les plus impactées en 2021.

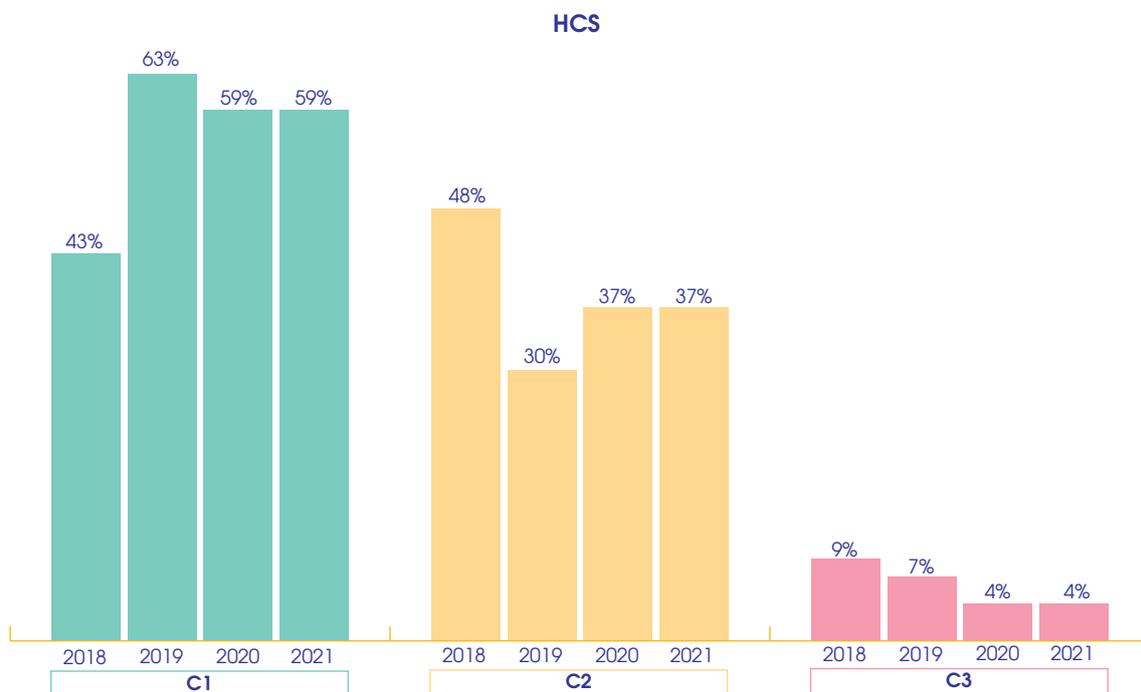
Répartition des signalements par niveau de criticité

Pour rappel, la gravité et la fréquence/probabilité sont requalifiées par la délégation qualité-gestion des risques locale avant que la fiche de signalement ne soit remontée dans la base commune HCS.

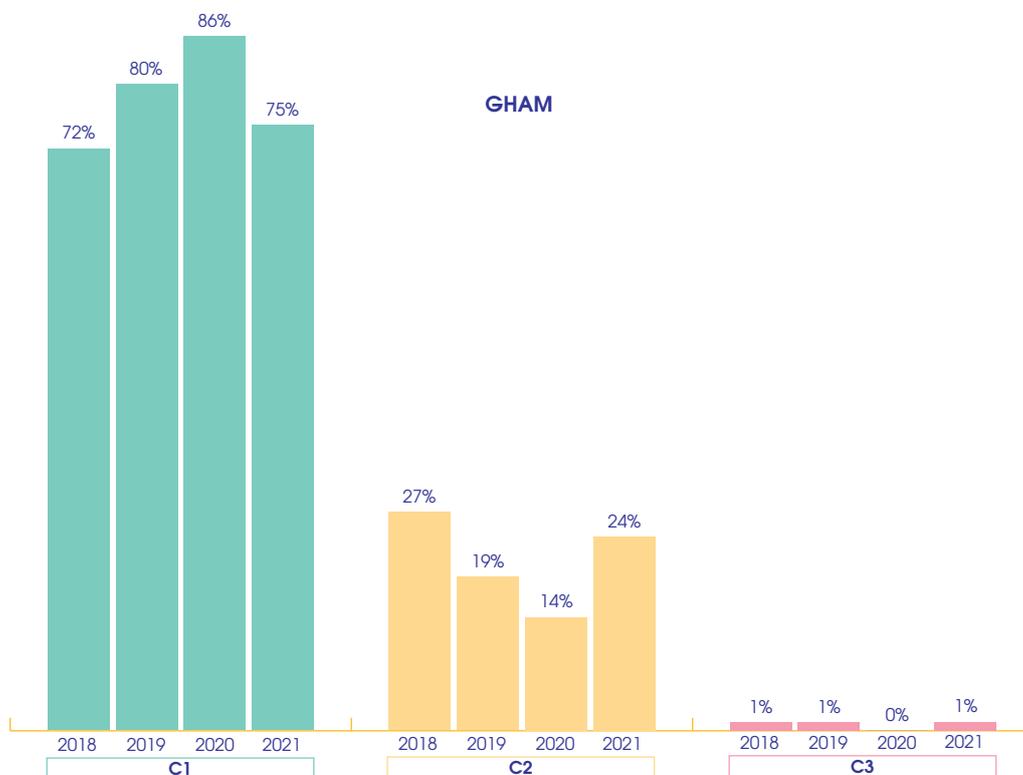
Année 2021	C1		C2		C3		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%
GHAM	413	75%	131	24%	5	1%	549	100%
HCS	1567	59%	986	37%	89	4%	2642	100%

En 2021 le GHAM est plutôt confronté à des événements associés à un risque acceptable en l'état. Le pourcentage d'événements associés à un risque inacceptable reste toujours faible et constant.

Evolution de la répartition des signalements par niveau de criticité et établissement



On constate une stabilité de la répartition des événements associés à chacun des niveaux de risque.





La proportion du nombre d'évènements associés à un risque inacceptable (C3) reste stable. On constate une légère baisse des évènements associés à un risque acceptable en l'état (C1) au profit des évènements associés à un risque tolérable sous contrôle (C2).

Répartition des signalements par problématique/niveau de criticité/établissement

Gravité	HCS (N=2642)					C3 : N = 89 C2 : N = 986 C1 : N = 1567
G5 Très grave	32	14	1	0	0	
G4 Grave	45	42	10	6	1	
G3	97	164	135	159	57	
G2	195	315	205	201	208	
G1	308	233	71	49	94	
	F1	F2	F3	F4	F5 Au moins toutes les semaines	Fréquence Probalité

Gravité	GHAM (N=1128)					C3 : N = 5 C2 : N = 131 C1 : N = 413
G5 Très grave	2	0	0	0	0	
G4 Grave	4	1	0	1	0	
G3	26	18	8	6	4	
G2	61	120	90	33	59	
G1	31	52	15	7	11	
	F1	F2	F3	F4	F5 Au moins toutes les semaines	Fréquence Probalité

Les évènements associés à des risques classés en C3 :

- La gestion du linge,
- Les infrastructures.

Les évènements associés à des risques classés en C2 avec une gravité G5 :

- L'identification du patient tout au long de sa prise en charge,
- La prescription médicamenteuse,
- Le parcours du patient et notamment la coordination entre professionnels et équipes.

Les évènements associés à des risques classés en C2 avec une gravité G4 :

- La dispensation médicamenteuse,
- Les infrastructures,
- La qualité de vie au travail,
- Les équipements et dispositifs médicaux.

Les évènements associés à des risques classés en C2/C1 avec une fréquence F5 :

- La gestion du linge,
- Le système d'information,
- La sécurité des biens.

Signalements inter-établissements

		Emetteur					
Receveur		BSA	BSS	CHT	EPSMA	GHAM	Total
	BSA		0	0	0	0	0
	BSS	1		1	0	0	2
	CHT	8	14		59	5	86
	EPSMA	0	0	1		0	1
	GHAM	0	0	2	4		6
	Total	9	14	4	63	5	95

95 signalements inter-établissements ont été émis sur l'année 2021 (soit 21,79 % de plus qu'en 2020.)

- 66% des signalements proviennent de l'EPSMA
- 91% des signalements sont à destination du CHT

Les signalements sont systématiquement transmis à l'établissement concerné afin qu'il informe le ou les services impliqués.

GHAM en tant qu'établissement émetteur d'un signalement inter-établissement

- GHAM/CHT (N=5)
 - Parcours patient : Transmission des données dans le cadre du transfert.

GHAM en tant qu'établissement receveur d'un signalement inter-établissement

- CHT/GHAM (N=2)
 - Parcours patient : Transmission des données dans le cadre du transfert.
 - Identitovigilance et biologie : Identification de la prescription et des tubes de prélèvement transmis sur le site du CHT.
- EPSMA/GHAM (N=4)
 - Parcours patient : Continuité et coordination de la prise en charge d'un patient.
 - Qualité de vie au travail : Coordination entre le service patientèle du GHAM et l'équipe soignante de l'EPSMA.

Retours d'Expérience (REX)

Le traitement des scénarios d'accidents décrits est du ressort de l'établissement concerné en fonction du niveau de criticité du risque associé.

L'organisation est libre et formalisée.

La délégation qualité-gestion des risques locale assure le suivi du traitement des scénarios d'accidents.

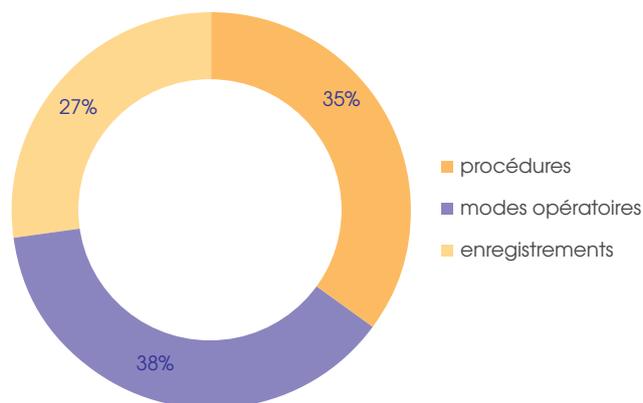
Le choix des événements nécessitant une analyse des causes profondes reste à l'appréciation de l'établissement. Sont priorités les scénarios d'accident associés à un risque de criticité C3 puis ceux dont la gravité est maximale (G5).

Chaque retour d'expérience donne lieu à un plan de réduction des risques suivi par la délégation qualité locale.

Etablissement	Nombre	Problématiques traitées
GHAM	1	■ Défaut d'approvisionnement du linge sur l'ensemble du GHAM

Gestion documentaire (HCS)

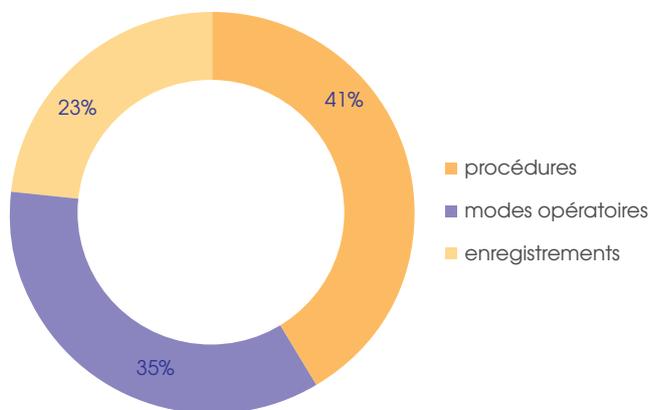
Nombre de documents applicables et répartition par type de document au 31 décembre 2021



N= 4688 documents applicables
 Seulement 2% des documents sont partagés entre deux ou plusieurs établissements des HCS (N=108)

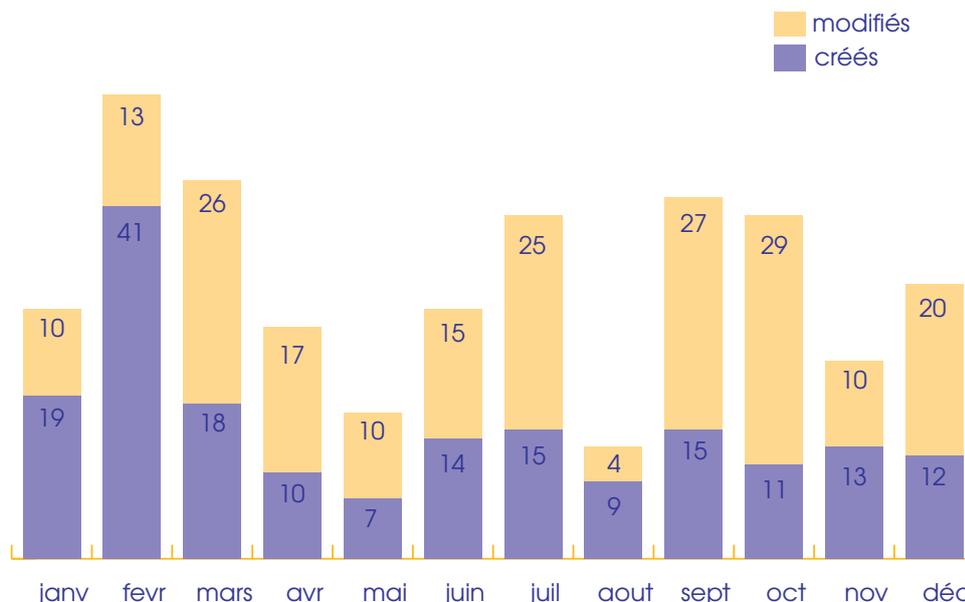


Nombre de documents archivés et répartition par type de document au 31 décembre 2021

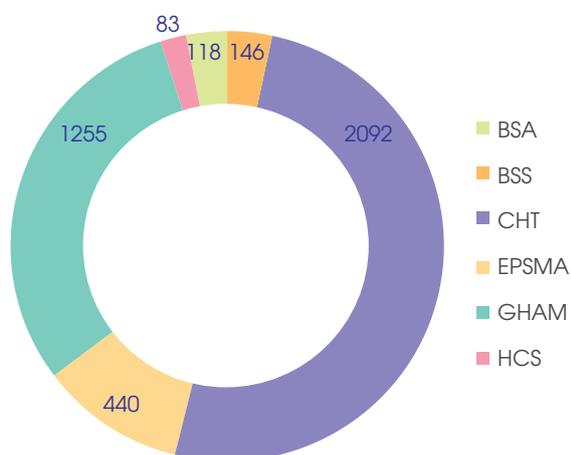


N= 474 documents archivés

Nombre de documents créés et nombre de documents modifiés par mois



Nombre de documents à réviser par établissement au 31 décembre 2021



88% des documents diffusés sur la base documentaire HCS ont dépassé le délai de révision.
30% d'entre eux sont des documents du GHAM



Les 5 documents les plus consultés au GHAM

Ce sont les documents liés à la gestion de la crise sanitaire qui arrivent en première position, suivi de près par la référentiel gestion du temps de travail :

1. L'hebdo covid-19 : point chiffré au sein des HCS au 08-07-2021 - dernière édition,
2. Référentiel gestion du temps de travail,
3. HCS - Personne contact et conduite à tenir dans l'établissement,
4. BSA BSS GHAM EPSMA - Conduite à tenir pour les professionnels,
5. GHAM - Bon de commande pharmaceutique intermédiaire.

Evaluation des pratiques professionnelles et autres évaluations liées à la qualité des soins et la sécurité des patients (HCS/GHAM)

CEPPAE (Commission des Evaluations de Pratiques Professionnelles et Autres Evaluations)

Du fait de la crise sanitaire, la CEPPAE ne s'est pas réunie en 2021.

Nombre de démarches d'évaluation en cours (HCS)

Au 31-12-2021, le tableau de bord des EPP comprend 92 démarches différentes en cours.

Le CHT est inscrit dans 55 démarches.

38% d'entre elles (N=21) sont des démarches partagées avec au moins un autre établissement des HCS.

Etat d'avancement des démarches d'évaluation en cours (GHAM)

- 5 % sont en étape projet
- 10 % ont eu une première mesure
- 15 % sont en étape 3 (mise en place du plan d'actions)
- 32 % sont en étape 4 (réalisation d'une deuxième mesure)
- 37 % font l'objet de mesures régulières.

Patients traceurs (GHAM)

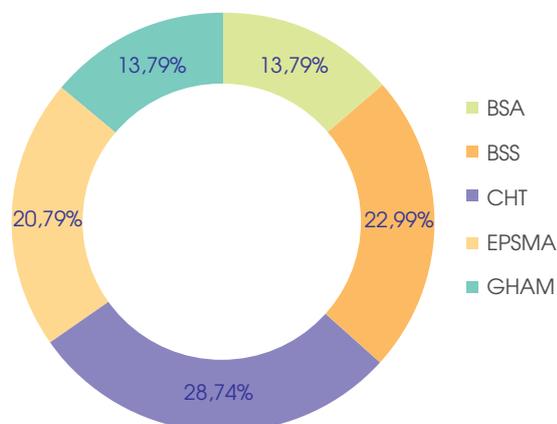
Aucun patient traceur n'a été réalisé au GHAM en 2021.

Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins : PAQSS-PAPRIPACT

La partie PAQSS (qui concerne le plan d'actions lié à la qualité et la sécurité des soins) est suivie par l'équipe territoriale qualité-gestion des risques.

La partie PAPRIPACT (qui concerne le plan d'actions lié aux risques professionnels) est suivie par le responsable DUERP de chaque établissement.

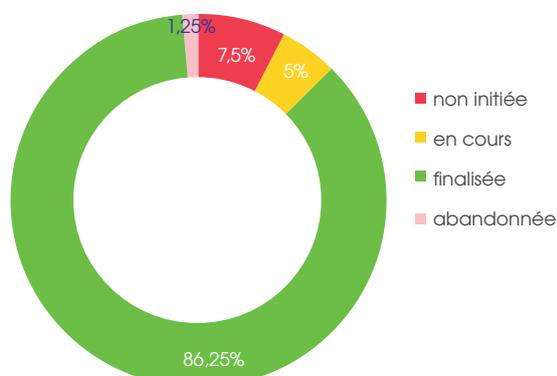
Répartition, par établissement, des actions nouvellement inscrites en 2021 et devant être finalisées en 2021



N= 80 nouvelles actions inscrites en 2021 et devant être finalisées au 31-12-2021



Statut de l'état d'avancement des actions (HCS)



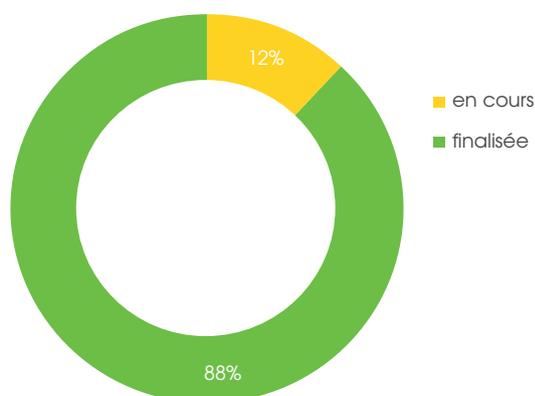
Origine des actions (HCS)

En 2021, 56% des actions inscrites au PAQSS-PAPRIPACT ont pour origine les retours d'expérience et en deuxième position les évaluations (12%).

Thématiques les plus concernées (HCS)

- 22% des actions visent à améliorer le management de la prise en charge médicamenteuse,
- 16% des actions visent à améliorer la gestion du risque infectieux et plus particulièrement la maîtrise du risque infectieux,
- 12,5% des actions visent à améliorer la biologie médicale.

Statut de l'état d'avancement des actions (GHAM)



N= 16 nouvelles actions inscrites en 2021 et devant être finalisées au 31-12-2021

Origine des actions (GHAM)

En 2021, 62% des actions inscrites au PAQSS-PAPRIPACT ont pour origine l'accréditation COFRAC, 19% la démarche d'évaluation des risques professionnels (DUERP), 12,5% ont pour origine une démarche EPP et/ou évaluation interne.

Thématiques les plus concernées (GHAM)

- 62% des actions visent à améliorer la démarche qualité en laboratoire de biologie médicale
- 19% des actions visent à améliorer la qualité de vie au travail,
- 12,5% des actions visent à améliorer la prise en charge des urgences et des soins non programmés,

Semaine de la sécurité des patients (HCS)

En raison de la crise sanitaire, la semaine sécurité des patients n'a pas été organisée au niveau des HCS.

Démarches Qualité-Gestion des Risques des secteurs à risques (GHAM)

Salle de naissance (CHT et GHAM)

- Evènement indésirable déclaré (GHAM) : 1 évènement indésirable est signalé. Il est associé à un risque acceptable (C1), il s'agit d'une maintenance non programmée des groupes de ventilation du bloc opératoire.



- Evaluations de pratiques professionnelles en cours : N=7. Sujets traités :
 - En commun GHAM/CHT (N=4) :**
 - Tenue du partogramme,
 - Taux de césarienne (mesures régulières),
 - Taux d'épisiotomie (mesures régulières),
 - Evaluation de la pertinence des codes couleur et du délais d'extraction en cas de césarienne non programmée,
 - GHAM (N=3)**
 - Bonnes pratiques de prise en charge d'une césarienne (mise en place du plan d'actions),
 - Bonnes pratiques de soins et de suivi des cicatrices de césariennes (mise en place du plan d'actions),
 - Bonnes pratiques de surveillance du « peau à peau » en maternité (mise en place du plan d'actions).
- Actions d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins engagées :
 - Le PAQSS comporte 11 actions en lien avec le secteur « salle de naissance » : 6 finalisées, 4 en cours.

Endoscopie (CHT et GHAM)

- Evènement indésirable déclaré (GHAM) : Aucun
- Evaluations de pratiques professionnelles en cours : N = 1 sur le GHAM. Sujet traité :
 - Hygiène, prévention du risque infectieux et traçabilité en endoscopie (mesures régulières).
- Actions d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins engagées : N = 4 (Prévention des risques professionnels en endoscopie) :
 - 3 actions en cours
 - 1 action non initiée

Gestion de crise, situation sanitaire exceptionnelle (HCS/GHAM)

La gestion de la crise sanitaire COVID-19 vaut pour exercice en 2021.

6.2.2. Maitrise du risque infectieux (GHAM)

Participation aux instances, comités techniques, réunions d'encadrement, réunions avec les correspondants en hygiène :

- COREB,
- Cellule de crise COVID-19,
- Réunions d'encadrement.

Gestion d'épidémies

- COVID-19,
- Gale au niveau des EHPAD.

Audits

Il n'y a pas eu d'audit en 2021.

Formations dispensées

- Sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène et gestes barrières en période COVID : 24 ateliers, totalisant 156 professionnels médicaux et paramédicaux.

La surveillance de l'environnement et gestion des dysfonctionnements air-eau-surfaces

- Bloc obstétrical :
 - Pas de non-conformité en 2021
- Surveillance environnementale :
 - Etat des lieux en cours dans le cadre d'une convention prévue en 2022 avec l'équipe d'hygiène environnementale du CHT.



6.2.3. Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse (HCS)

Animation de l'équipe opérationnelle de prise en charge médicamenteuse des HCS

Il n'y a eu aucune réunion avec les référents EO-PCM HCS en 2021.

Suivi du PAQSS de la thématique prise en charge médicamenteuse

- 50 actions en cours en 2021
- 32 actions non initiées en 2021
- 15 actions finalisées en 2021

Evaluation des pratiques

- 26 démarches d'évaluation HCS dont 2 nouvelles démarches déployées en 2021 :
 - Pertinence des prescriptions médicamenteuses chez le sujet âgé (CHT)
 - Prescription des anticoagulants oraux d'action directe chez la personne âgée (CH BSS)
- Report des mesures 2021 sur 2022

Signalement des évènements indésirables

- 195 signalements liés à la prise en charge médicamenteuse dont :
 - 41% : Administration
 - 8% : Transports
 - 27% : Dispensation
 - 15% : Prescription
 - 20% : Stockage médicament

REMED

- BSA : 2
- BSS : 0
- CHT : 2
- EPSMA : 3
- GHAM : 0

Formation/habilitation

- BSA : 0
- BSS : 0
- CHT : 0
- EPSMA : 2 sessions (18 professionnels formés)
- GHAM : 0

6.2.4. Bon usage des antibiotiques (GHAM)

Il n'y a pas eu d'activité en lien avec cette thématique.

6.2.5. Radioprotection des travailleurs, du public et de l'environnement (GHAM)

Il n'y a pas eu d'évènement significatif, ni de visite d'inspection.

6.2.6. Vigilances sanitaires et apparentées (GHAM)

Hémovigilance

L'activité transfusionnelle (Romilly et Sézanne)

- Nombre de produits sanguins labiles distribués au GHAM : 687 dont : 679
 - Transfusés : 98,83%,
 - Non transfusés : 1.16% dont 0% repris par l'EFS



- Nombre de produits sanguins labiles transfusés entre 20h00 et 8h00 : non communiqué,
- Pourcentage de traçabilité effectuée : 100%,
- Nombre d'évènements indésirables receveur déclarés : 1
- Nombre d'incident grave de la chaîne transfusionnelle : 1
 - 1 FIG : concernant un patient transfusé en UV, sans carte de groupe disponible, la RAI effectuée au labo du GHAM est négative. Le patient reçoit 2 CGR et 1 PFC du dépôt de sang d'urgence du GHAM. Le patient était porteur d'une RAI positive connue à l'EFS mais pas disponible au niveau du laboratoire du GHAM. Pas de conséquence pour le patient. Le contrôle après transfusion a retrouvé le même anticorps.

Les réunions du CSTH

- 09-11-2021 : Taux de participation de 64%

Autres activités/événements

- Contrôle par l'EFS du dépôt de sang du GHAM : 06-10-2021,
- Poursuite de la formation du personnel habilité à accéder au dépôt de sang pour urgence vitale (urgences, maternité),
- Déploiement du logiciel CURSUS :
 - Prescription des PSL et réorganisation du circuit de prescription, commande et réception des PSL depuis le 15 août
 - Gestion du dépôt de sang et traçabilité des transfusions : formation des IDE du SSR de Romilly (nouveau service transfuseur) et nouveaux IDE au fur et à mesure de la prise de poste,
- Réalisation d'une EPP sur la pertinence de la prescription de PSL : mesure 2021 portant sur les prescriptions en urgence et l'utilisation du dépôt de sang par les services du GHAM et de la Clinique du Pays de Seine (50 prescriptions analysées),
- Formation à destination des médecins prescripteurs et des internes, organisée par le correspondant en hémovigilance tous les 6 mois, à chaque début de semestre de prise de fonction des internes, portant sur les recommandations HAS (règles de bonnes pratiques de prescription des PSL) et sur l'organisation de la transfusion au GHAM. 2 sessions de 2h ont été réalisées, 1 médecin et 15 internes formés,
- Formation du suppléant du responsable de dépôt,
- Renouvellement de l'autorisation du dépôt de sang d'urgence : dossier déposé en août 2020. Autorisation renouvelée par l'ARS le 19/01/2021. Inspection du dépôt par l'ARS le 22 juillet 2021 et mise en place du plan d'actions suite à l'inspection. Inscription du dépôt au CPOM le 16 décembre 2021,
- Réflexion et mise en place de protocoles pour transfusion en HAD, formation des équipes (IDE et médecin) à l'EFS. Activité à débuter en 2022,
- Révision de la convention pour le transport des PSL : changement de prestataire.

Pharmacovigilance

Un signalement le 16 février 2021 : Suspicion d'hépatite médicamenteuse survenue chez un patient aux antécédents de COVID-19.

Matériorvigilance

Périmètre concerné : dispositifs médicaux stériles.

- Signalement descendant : 0
- Signalements ascendants : 7 (et 0 déclaration auprès de l'ANSM).

Infectiovigilance

Il n'y a pas eu de signalement en 2021.

Biovigilance

Le GHAM n'ayant pas d'activité de prélèvement d'organes ou de tissus issus du corps humain, ni d'activité de greffe, il n'est pas concerné par les effets indésirables liés à ces activités. Cependant, il est possible que des patients donneurs d'organes ou de tissus soient pris en charge initialement au sein du GHAM (urgences et SMUR, services d'hospitalisation) avant leur transfert vers un établissement préleveur. A ce titre, l'établissement est membre du réseau régional de prélèvement d'organes et de greffe, et une équipe est constituée pour le GHAM : elle comprend un médecin correspondant du réseau et une infirmière.



6.2.7. Evaluation et gestion des risques professionnels (GHAM)

DUERP

L'évaluation des risques professionnels est désormais conduite sur une période de 4 ans (2019-2022).

Les auditeurs ont pu bénéficier d'une formation par le service d'appui à la qualité-gestion des risques des HCS le 25 février et le 1er mars 2021. Le recueil des risques a été effectué du 05 avril au 07 mai 2021, suivi d'un COFIL pour la validation du PAPRIACT le 28 mai 2021 (PAPRIACT DUERP 2020 et 2021) *

*Le DUERP 2020 n'a pas été mené à son terme, c'est ainsi qu'en 2021, le PAPRIACT a englobé des actions répondants aux risques recensés dans le DUERP 2020 et 2021. Une présentation au CHSCT de la démarche ainsi que le PAPRIACT a été effectuée le 15 juin 2021 sur le site de Sézanne.

Résultats

Unités de travail	Total des scénarios	Criticité 1	Criticité 2	Criticité 3	% C3
DUERP 2021					
Médecine Sézanne	27	6	15	6	22%
SSR Sézanne	6	4	1	1	17%
SSR Romilly	10	6	2	2	20%
CSG Romilly	10	5	1	4	40%
Consultations externes (UTEP/ELSA)	10	2	3	5	50%
Imagerie médicale	16	9	4	3	19%
TOTAL: 12 unités de travail	253	106	101	46	18%

La démarche QVT au GHAM

La qualité de vie au travail, demeure un axe stratégique de la politique locale du GHAM, à ce titre, et malgré un contexte sanitaire compliqué, lié à la pandémie de la COVID-19, plusieurs actions ont été mise en place, en vue de maintenir une dynamique d'amélioration continue, s'agissant du quotidien professionnel ainsi que la qualité de vie au travail des collaborateurs.



PROGRAMME 2022			
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
14h30 – 15h15 Renforcement musculaire 15h15 – 16h Relaxation 16h – 16h45 Relaxation / stretching	14h15 – 15h15 Renforcement musculaire - posturologie	14h30 – 16h Sortie marche (selon les conditions climatiques)	14h30 – 15h30 Renforcement musculaire - posturologie
Equipements demandés : Baskets de salle, serviette, plaid, bouteille d'eau		Equipements demandés : Baskets	Equipements demandés : Baskets de salle, serviette, plaid, bouteille d'eau
Salle EDF Site de Romilly-sur-Seine		Départ devant l'hôpital Site de Romilly-sur-Seine	Salle EDF Site de Romilly-sur-Seine
INSCRIPTION			
Par téléphone auprès de Sabrina : 03 61 59 32 90 ou Hélène : 06 78 11 38 58 Ou sur le serveur « Commun GHAM » dans le dossier « SPORT ET BIEN ETRE »			
<i>Tous les cours seront dispensés dans les règles sanitaires en vigueur.</i>			

FATIGUÉ ? FAITES DU SPORT !
La fatigue est souvent liée à un mode de vie trop sédentaire. Faire du sport va entraîner la production d'hormones qui vont vous booster !

30 MIN PAR JOUR
pour renforcer les muscles et le bien-être, donner de l'énergie, améliorer les capacités cérébrales et l'humeur et augmenter les capacités d'apprentissage.



6.2.8. Sous-commissions Qualité des soins et Sécurité des patients (GHAM)

Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN)

- Il n'y a pas eu de réunion en 2021.
- Le projet d'un CLIN inter-établissement est validé pour une mise en place en 2022.

COMité des MEDicaments et des Dispositifs Médicaux Stériles (COMEDIMS)

- Fonctionnement :
 - Date de réunion et taux de participation : 07-07-2021, taux de participation de 84%.
- Activité / Sujets travaillés :
 - Consommation d'antibiotiques,
 - Fiche de référencement,
 - Changement de marché,
 - Armoires sécurisées.

Comité de LUTte contre la Douleur (CLUD)

- Fonctionnement : Le CLUD ne s'est pas réuni en 2021
- Référénts douleur : Il n'y a pas eu de réunion en 2021

Commission des Anti-Infectieux (CAI)

(Cf. : COMEDIMS)

Comité de Liaison Alimentation Nutrition (CLAN)

Fonctionnement : Il n'y a pas eu de réunion en 2021.

Conseil de bloc opératoire

Le conseil de bloc opératoire ne s'est pas réuni en 2021.

6.2.9. Satisfaction des usagers (GHAM)

Enquête e-satis pour les patients hospitalisés : période d'évaluation octobre 2020 à octobre 2021

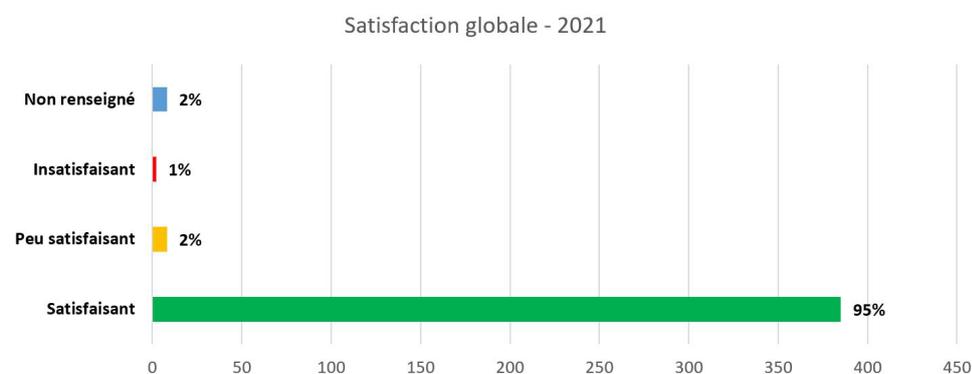
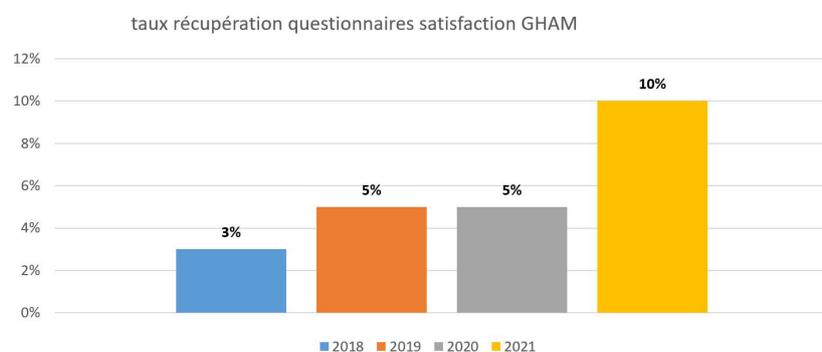
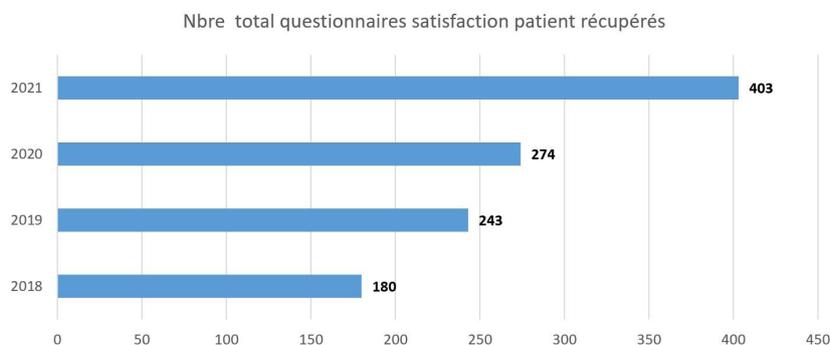
- Les patients hospitalisés en MCO > 48h :

Dimension	2020	2021	Evolution
Accueil	74.2/100	71.61 /100	
Prise en charge par les médecins/chirurgiens	75.83/100	78.14 /100	
Prise en charge par les infirmiers/aides-soignants	80.95/100	82.22 /100	
Repas	62.13/100	53.82 /100	
Chambre	70.88/100	73.61 /100	
Organisation de la sortie	64.02/100	66.93 /100	
NOTE GLOBALE	72.68	73.22	



- Les patients admis en SSR : Non répondant en 2021 car données insuffisantes.

Recueil de la satisfaction des patients (questionnaires de satisfaction GHAM) :



Malgré la crise COVID et la difficulté à récolter les questionnaires de satisfaction, on note encore cette année une augmentation du nombre de retour et ce malgré une baisse du nombre d'hospitalisation.



6.3. LEXIQUE

Abréviation ou définition

- ANSM : Agence Nationale de Sécurité du Médicament
- ARS : Agence Régionale de Santé
- AVC : Accident Vasculaire Cérébral
- BSA : Bar sur Aube
- BSS : Bar sur Seine
- C : Criticité
- C1 : Risque acceptable
- C2 : Risque tolérable sous contrôle
- C3 : Risque inacceptable en l'état
- CAI : Commission des Anti Infectieux
- CEPPAE : Commission des Evaluations des Pratiques Professionnelles et autres Evaluations
- CHT : Centre Hospitalier de Troyes
- CLAN : Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition
- CLIN : Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales
- CLUD : Comité de LUTte contre la Douleur
- COMEDIMS : Commission du Médicaments et des Dispositifs Médicaux Stériles
- COPIL : COmité de PILotage
- COREB : COmité des Risques Epidémiques et Biologiques
- COVID-19 : maladie infectieuse due au virus SARS-CoV-2
- CSTH : Comité de Sécurité Transfusionnelle et d'Hémovigilance
- DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- EFS : Etablissement Français du Sang
- EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- EI : Evènement Indésirable
- EOH : Equipe Opérationnelle d'Hygiène
- EO-PCM : Equipe Opérationnelle de la Prise en Charge Médicamenteuse
- EPP : Evaluation des Pratiques Professionnelles
- EPSMA : Etablissement Public de Santé Mentale de l'Aube
- ESQS : Evaluation Sécurité Qualité des Soins
- F : Fréquence
- FEI : Fiche d'Evènement Indésirable
- G : Gravité
- GHAM : Groupe Hospitalier Aube Marne
- HAS : Haute Autorité de Santé
- HCS : Hôpitaux Champagne Sud
- IDE : Infirmier Diplômé d'Etat
- MCO : Médecine, Chirurgie, Obstétrique
- N : Nombre
- PAQSS : Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins
- PAPPRIACT : Plan Annuel de Prévention Des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail
- PDCA : Planifier, Déployer, Contrôler, Agir
- PSL : Produit Sanguin Labile
- QSSP : Qualité des Soins, Sécurité Patient
- QVT : Qualité de Vie au Travail
- REMED : Revue des Erreurs liées aux Médicaments Et Dispositifs associés
- RSMQPECM : Responsable du Système de Management de la Qualité (RSMQ) de la Prise En Charge Médicamenteuse
- REX : Retour d'Expérience
- SSR : Soins de Suite et de Réadaptation
- USLD : Unité de Soins de Longue Durée
- USP : Unité de Soins Palliatifs



HÔPITAUX
CHAMPAGNE
SUD

CHAPITRE 7 LE SYSTÈME D'INFORMATION

CONTEXTE & OBJECTIFS PLAN PROJETS 2021

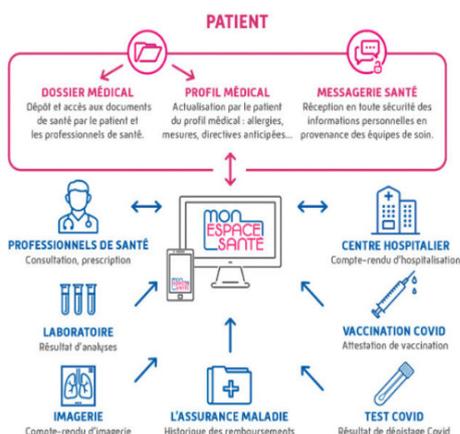
2020, UNE ANNÉE DE RÉVISION DES FONDATIONS DU SOCLE TECHNOLOGIQUE DU SIH POUR ACCROITRE LA PERFORMANCE ET LA RÉSILIENCE DU SI HCS.

2021, UNE ANNÉE DE TRANSITION:

- POURSUIVRE LA REMISE À NIVEAU DE NOTRE PATRIMOINE (TECHNIQUE & FONCTIONNEL)
- PROFESSIONNALISER LES FONCTIONS RÉGALIENNES DE LA DSI
- RELANCER L'OUVERTURE SUR LA VILLE

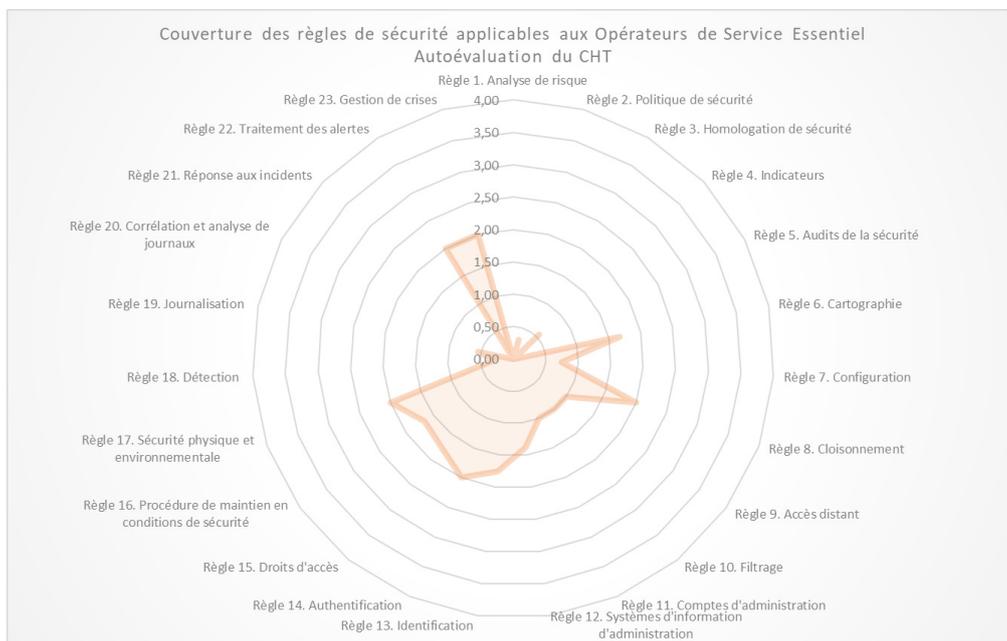


L'année 2021 aura été marquée par de nombreux projets menés afin de combler notre dette technico fonctionnelle accumulée depuis des années (changements de version des applicatifs obsolètes, changement des plateformes techniques obsolètes, ou encore la poursuite de la suppression des solutions développées en interne). Mais deux évènements majeurs ont et vont impacter notre plan projet prévisionnel :



D'une part, le programme SUN-ES pour « Sécur Usage Numérique en Établissements de Santé » vise à poursuivre les efforts pour amener l'ensemble des établissements sanitaires – quels que soient leur statut, leur taille et leur activité – vers un plus grand niveau de maturité de leur système d'information, nécessaire pour assurer une meilleure prise en charge des patients grâce au partage sécurisé de leurs données. Programme de transformation financé par le ministère de la santé et dans lequel se sont engagés les établissements HCS (CHT, GHAM, EPSMA, BSA, BSS).

- D'autre part, la désignation, par le ministère de la santé, du CHT en tant qu'Opérateur de Services Essentiels (OSE). Un OSE fournit un service essentiel (SE) dont l'interruption aurait un impact significatif sur le fonctionnement de l'économie ou de la société. Cette désignation implique que le CHT (accompagné par l'ANSSI) s'engage dans une démarche visant à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et des systèmes d'information décrit par la directive Européenne Network and Information Security (NIS).

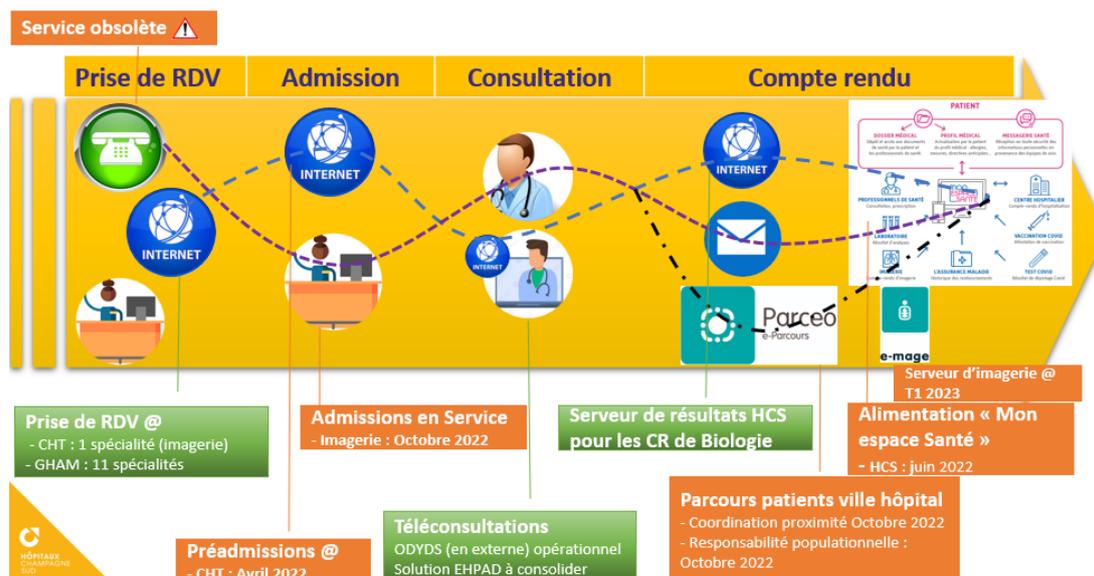


Ce premier état des lieux a d'ores et déjà été réalisé et nous éclaire sur les progrès à réaliser au cours des trois prochaines années.

Nous poursuivons la transformation et la rénovation du Systèmes d'information :

■ Digitalisation du parcours patients

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX SOINS EN PERMETTANT À NOS PATIENT DE CHOISIR LE CANAL D'ACCÈS QUI LUI CONVIENT.



- Nous sommes à présent en mesure de proposer de la prise de rendez-vous en ligne (en partenariat avec DOCTOLIB), dans de nombreux secteurs d'activités au GHAM et en imagerie au CHT.
- Un portail de mise à disposition des résultats de Biologie a été mis en place.
- Les projets de bornes d'admission et de préadmission en ligne ont été reportés au premier semestre 2022.

■ **Parcours de soins inter-établissements et ville-hôpital**

- Le système d'information de l'Imagerie est désormais territorial et intégralement hébergé et sécurisé au sein des deux Datacenter du CHT.
- PARCEO (<https://store.pulsy.fr/services/parceo>), le portail patient ville hôpital a pris du retard et ne sera pas lancé avant septembre 2022.

■ **Plan d'amélioration continu des processus utilisateur**

- La nouvelle version du Logiciel de Régulation Médicale (CENTAURE 15) a été déployée au SAMU. Ce qui nous a permis d'accroître la robustesse de la solution et qui nous apporte de nouvelles fonctionnalités avancées comme la géolocalisation des moyens de secours (S1 2022).
- Le Dossier Patient Informatisé de gestion des EHPAD a été lancé sur le domaine de NAZARETH.
- DRUGCAM le système d'information vidéonumérique de contrôle de l'ensemble des étapes de préparation de chimiothérapie a été déployé à la Pharmacie à Usage Interne du CHT.
- La Reconnaissance Vocale ainsi qu'une nouvelle solution de dictée numérique sont en cours d'expérimentation sur le CHT.
- Le déploiement de MyHRA a été engagé sur les Etablissements HCS (BSA en 2021, GHAM-EPSMA et BSS en S1 2022)

■ **Sur le plan technique et sécuritaire**

- Des accès Internet locaux ont été déployés sur l'ensemble des sites des HCS. Indépendamment de la rapidité de consultation de l'Internet qu'ils procurent aux utilisateurs, ces accès contribuent également à accroître la disponibilité d'accès du site aux datacenters Troyens.
- Le nouveau mode dégradé DxCARE est opérationnel sur le CHT. Il permet d'accroître la sécurité de prise en charge des patients en cas d'incident technique. Désormais, en cas d'interruption de service du DxCARE de production, les professionnels de santé bénéficient d'un accès en mode lecture seule à un DxCARE de secours (qui est en réalité une réplique temps réel du DxCARE de Production).
- La consolidation applicative sur les plateformes techniques du CHT se poursuit nous avons cette année rapatrié sur les datacenter troyens les applications AgileTime de l'EPSMA, CPAGE de BSA, DxCARE, DxIMAGE et le PACS du GHAM
- Enfin, sur le plan de la sécurité des Systèmes d'Information, un nouvel outil (antivirus et FireWall) de protection des postes de travail a été déployé au sein des HCS. La sécurisation des accès au SIH à partir de l'Internet a été revue.



HÔPITAUX
CHAMPAGNE
SUD

CHAPITRE 8 SANTÉ PUBLIQUE

L'année 2021 a vu la structure du pôle territorial Santé Publique et Performance se consolider comme entité territoriale dans ses actions au croisement de la ville et de l'hôpital. La dimension Santé Publique du pôle a également été renforcée par ses actions en lien avec la vaccination et son implication marquée dans les CPTS. Le pôle accompagne les professionnels dans leurs démarches innovantes tout en accompagnant leur évaluation. Avec des unités en lien avec la production de l'information, l'analyse de celle-ci, la mise en place d'action d'évaluation et l'archivage de ses données c'est ici un ensemble posé au plus près des acteurs pour accompagner les pratiques et soutenir les services de santé et administratifs.

DIM : un meilleur contrôle de la qualité et de la valorisation

Le département d'information médicale a contribué sur l'année 2021 à former les équipes de terrain sur le PMSI et l'intérêt de la traçabilité sur l'ensemble des Hôpitaux Champagne Sud, tout secteur d'activité confondus. Une attention particulière a été donnée au champ psychiatrique et SSR en vue des réformes de 2022 et de 2023. Au cours de l'année 2021, c'est également plus de 65000 séjours qui ont été codés et plus de 5000 ont été revus avec une optimisation financière proposée en lien avec les acteurs de terrain. Le test d'outils d'intelligence artificielle afin de rendre plus efficace notre stratégie d'optimisation des séjours a permis d'acter l'implémentation de ces outils au sein de nos pratiques. Ainsi le déploiement de l'intelligence artificielle pour améliorer le codage des séjours et tester l'automatisation du codage des séjours simple est en marche. Enfin l'accompagnement des acteurs au plus près des pratiques permet de relancer les projets d'HDJ pour favoriser le virage ambulatoire et optimiser les pratiques.

Biostatistiques et données : Un entrepôt qui arrive

Le développement d'un entrepôt de données de santé poursuit son cours afin de mieux répondre aux requêtes d'activité diverses, favoriser la recherche et permettre de mieux connaître les profils patients avec une meilleure lecture des données textuelles présentes dans les dossiers. Ces éléments donneront lieu à un déploiement en 2022 de l'entrepôt de données de santé qui a vocation à couvrir l'ensemble des Hôpitaux Champagne Sud.

Recherche : Poursuivre la dynamique territoriale d'accès aux soins innovants pour tous

L'année 2021 a permis à l'unité d'atteindre une taille critique avec 3 postes d'attachées de recherche clinique sur notre centre. Cette croissance a permis de passer le nombre d'étude sur notre centre de 60 à 75 études actives. Il s'agissait essentiellement d'études observationnelles en lien avec des promoteurs publics et privés. Cependant, la crise sanitaire a aussi permis d'ouvrir plus d'études interventionnelles. Nous avons par ailleurs lancé la première étude comme promoteurs, l'étude régionale CASCADE qui se veut être un registre des arrêts cardiocirculatoires pour mieux comprendre les facteurs de risques associés à la récupération. Nos liens actuels avec des équipes de recherche des CHU ont également permis l'ouverture d'études inter régionales. En parallèle, l'unité de Recherche Clinique et de Recherche en Soins s'est inscrite dans une dynamique de soutien à la recherche médicale et paramédicale afin de promouvoir et soutenir les dynamiques territoriales innovantes des équipes de terrain en matière de recherche clinique. En 2021, la première étude périmètre HCS a été ouverte. Enfin, l'année 2021 a vu plus de 35 articles scientifiques publiés dans des revues internationales à comité de lecture. Cette performance a été permise par les acteurs de terrain et le pôle, véritable aide à la formalisation et moteur de la production scientifique.

Archives du CHT : une démarche à territorialiser ?

L'année 2021 a permis de poursuivre l'optimisation des archives hospitalières en procédant à la destruction des archives ayant dépassé la date de conservation et en sensibilisant le personnel à la détection des doublons afin d'améliorer l'exhaustivité du dossier médical. Plus de 120 000 dossiers ont été mobilisés sur l'année, ce travail a été favorisé par l'acquisition d'armoires motorisées. A noter l'effort important réalisé en 2021 sur les secteurs d'hématologie et d'oncologie afin de remettre en place une politique d'archivage conforme et ainsi libérer de l'espace. Enfin, près de 500 mètres linéaires d'archives ont été détruites en 2021.

Responsabilité populationnelle : la naissance d'une démarche populationnelle à l'échelle du territoire

L'année 2021 a vu le démarrage d'actions effectives du projet de « responsabilité populationnelle » porté par l'article 51 sur les innovations organisationnelles. 19 actions de préventions diverses à destination principalement de la population des diabétiques et à risque de diabète ont eu lieu permettant de dépister près de 350 personnes. En pratique, c'est aussi des projets d'HDJ hors les murs et de démarche coordonnée qui se profilent dans l'évolution de la démarche. L'articulation avec tous les acteurs a permis ici d'inscrire la responsabilité populationnelle comme

une démarche de santé publique de fond inscrite pour durer. Ce programme permet également de favoriser le lien ville hôpital et ainsi de rencontrer nombre d'acteurs libéraux afin d'améliorer les échanges. La participation du GHT à la responsabilité populationnelle a enfin permis d'être identifiés comme des acteurs de santé publics par l'ARS et les collectivités territoriales, ainsi nous participons activement au déploiement des contrats locaux de santé sur le département mais aussi à la création de la CPTS de Troyes Champagne Métropole.

Des missions transversales en lien avec la crise : la vaccination et son organisation

Le pôle a été pleinement impliqué dans le déploiement de la vaccination anti-COVID sur le département. Action phare nationale de santé publique, cette campagne a permis de vacciner 93% de la population auboise de plus de 12 ans soit des chiffres supérieurs à la région Grand Est et ainsi diminuer l'impact sur nos structures hospitalières. Il faut noter la disponibilité et solidarité de chacun et notamment des retraités de nos établissements qui ont permis la réussite de cette campagne.



HÔPITAUX
CHAMPAGNE
SUD

CHAPITRE 9 COMMUNICATION

La mission de la direction de la communication et des relations publiques est d'accompagner l'ensemble des établissements des Hôpitaux Champagne Sud et leurs équipes pour valoriser à travers des actions de communication leurs projets, leurs avancées, la diversité des soins proposés,... auprès d'un large public de patients, résidents, familles, institutions, personnels des HCS et professionnels de santé de ville.

Après une année 2020 bouleversée par la crise sanitaire durant laquelle les HCS ont su adapter leur modes et outils de communication pour aller au plus utile et efficace pour informer la population et soutenir les professionnels, l'année 2021 a été marquée par un double enjeu : poursuivre une communication dans un contexte de crise sanitaire tout en accompagnant la réémergence du « monde d'avant » et les nombreux projets de nos établissements.

Parmi les sujets ayant donné lieu à des actions de communication en 2021, citons plusieurs exemples, tout d'abord liés à la crise sanitaire :

La vaccination contre la Covid-19

- Lancement du centre de vaccination de l'hôpital Simone Veil et visite d'Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé



- Session d'information au personnel
- Vidéo tutoriel de préparation des doses vaccinales



- Pédagogie et encouragement à la vaccination en interne en externe

VACCINATION CONTRE LA COVID-19
L'espoir de retrouver une vie normale

Le 7 janvier 2021, Docteur Céline Monetti, présidente de la commission médicale d'établissement, et chef du pôle gériatrie et médico-technique du CHSM, ont la permission professionnelle de santé à se faire vacciner au sein de l'établissement. Elle est persuadée que sa vaccination en tenue sera la plus rassurante pour ses collègues.

Pourquoi avoir choisi d'être vaccinée contre la Covid-19 ?
En tant que professionnelle de santé, je suis au contact de patients et de collègues. Je suis responsable de leur sécurité et de leur bien-être. Je suis consciente que je suis une personne qui peut transmettre le virus. Je suis consciente que je suis une personne qui peut être contaminée. Je suis consciente que je suis une personne qui peut être contaminée par un collègue. Je suis consciente que je suis une personne qui peut être contaminée par un collègue.

Comment se déroule la vaccination ?
La vaccination est réalisée dans un cabinet dédié à cet effet. Le personnel soignant est formé à la vaccination. Le patient est informé de la procédure et de la prise en charge. La vaccination est réalisée de manière sécurisée et dans un environnement agréable.

La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Tranche d'âge	Qui doit se faire vacciner	Où se faire vacciner
12 à 17 ans inclus	Les adolescents de 12 à 17 ans inclus, nés avant le 31 mai 2021, qui ont déjà été vaccinés.	Les centres de vaccination agréés par l'ARS.
18 à 64 ans inclus	Les personnes de 18 à 64 ans inclus, nées avant le 31 mai 2021, qui ont déjà été vaccinées.	Les centres de vaccination agréés par l'ARS.
65 ans et plus	Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus.	Les centres de vaccination agréés par l'ARS.

La meilleure arme contre la Covid-19 et ses variants reste la vaccination

RETROUVER CEUX QUI NOUS ONT TANT MANQUÉ !

Centre Hospitalier de Troyes
Publié par Morgane Dips - 02 juillet 2021

[Vaccination Covid-19]
Face à la propagation du virus et notamment du variant Delta, il est important de maintenir un rythme de vaccination durant la période estivale, afin d'assurer une immunité collective le plus rapidement possible.

👉 Trouver le lieu de vaccination Covid-19 le plus proche : <https://bit.ly/lieuvaccinationcovid19>

👉 Prendre rdv au centre de vaccination Covid-19 de Troyes Champagne Métropole : <https://bit.ly/DoctolibTroyes>

Pour rappel, la vaccination contre la Covid-19 est ouverte à toutes les personnes majeures depuis le 31 mai 2021, ainsi qu'aux adolescents de 12 à 17 ans (avec accord de leurs parents) depuis le 15 juin dernier.

Agence Régionale de Santé Grand Est
#vaccinationcovid #COVID19 #hopital #aube #sante #troyes #immunitcollective

L'adaptation des établissements au contexte sanitaire

Dans nos établissements sanitaires et médico-sociaux, les conditions de visites, les modalités d'accès et les consignes sanitaires ont évolué au fil de la tension épidémique et du cadre légal. Dans toutes ces situations, la direction de la communication a été là pour accompagner ces étapes et expliquer aux usagers comment nous continuerions de prendre soin d'eux, dans ces nouvelles étapes destinées à poursuivre la protection des patients, des résidents et des professionnels.

La création de l'unité de crise de soins critiques et de soins courants du CH de Troyes

Cette crise sanitaire a montré la nécessité d'augmenter le nombre de lits de soins critiques à l'hôpital pour affronter une nouvelle crise qui surviendrait (que ce soit une nouvelle épidémie ou une catastrophe), mais aussi le besoin de former aux soins critiques davantage de professionnels de santé du territoire, en parallèle de la constitution d'une réserve sanitaire locale.

Dans cet objectif, la Ville de Troyes, le Département de l'Aube et l'Agence Régionale de Santé Grand Est ont souhaité s'investir et soutenir financièrement l'hôpital pour permettre à cette unité de voir le jour. La mise en opérationnalité de cette unité a été accompagnée par la direction de la communication



Le soutien renouvelé des collectivités locales, de nos partenaires et de nos mécènes

Comme en 2020, nos établissements ont bénéficié d'un soutien et d'une reconnaissance forte pour les aider les professionnels à poursuivre le combat. Par l'organisation d'événements de remerciements, par la réception et la distribution des dons, par l'inauguration d'espaces dédiés à la détente ou d'équipements destinés à améliorer les conditions d'accueil des patients... nous étions là pour accompagner ce nouvel élan de soutien.



Des vœux en vidéo accompagnés d'un cadeau gourmand

Les traditionnelles cérémonies des vœux ne pouvant se tenir en présentiel, nous avons innové en réalisant une grande série de vidéos de l'ensemble des orateurs habituels en pareille cérémonie au sein de tous les établissements des HCS. Ces vidéos ont été mise en ligne et rendues accessibles par QR Code sur des cartons de vœux insérés dans des boîtes de chocolats destinées à l'ensemble du personnel.

Au-delà de la crise sanitaire, nous avons eu le plaisir d'œuvrer pour de nombreux autres projets en faveur des HCS, parmi lesquels :

Le lancement du nouveau site internet de l'EPSM de l'Aube (www.epsm-aube.fr)



Ce nouveau site offre une présentation complète et détaillée de l'ensemble des unités de soins en santé mentale à travers le département. Intuitif et ergonomique, le site a été élaboré pour accompagner le patient tout au long de son parcours de soins mais aussi les professionnels dans leur recherche d'emploi par exemple. L'un de ses points forts ? L'outil de recherche. L'internaute est orienté vers son Centre Médico-Psychologique de rattachement en indiquant simplement l'adresse de son domicile. Une méthode claire et efficace pour faciliter l'accès aux soins.

Lancement de l'émission de radio « les midis de la santé »

Notre nouvelle émission de radio sur la santé baptisée « les midis de la santé » a fait ses débuts en février 2021 sur la nouvelle webradio locale « Troyes Aube Radio ». Ce RDV mensuel, diffusé en direct le dernier jeudi de chaque mois et disponible également en podcast (sur Spotify, Anchor,...) aborde un sujet de santé différent pour chaque émission et participe ainsi à notre mission d'information et de prévention pour la santé.

L'inauguration du jardin thérapeutique du GHAM, site de Nogent-sur-Seine



Destiné à améliorer le confort de ses résidents avec un jardin thérapeutique facilement accessible et sécurisé, il a vu le jour au printemps 2021.

Le premier anniversaire du robot chirurgical Da Vinci



Le 28 septembre 2020, nos équipes médicales et paramédicales réalisaient au centre hospitalier de Troyes leur première opération avec le robot chirurgical Da Vinci X. Ce matériel de pointe, unique dans l'Aube, a été intégralement financé par le Département de l'Aube dans le cadre de son action en faveur de l'accès aux soins et de l'attractivité médicale du territoire. À son entrée en service, il promettait alors une véritable avancée pour les patients comme pour les professionnels de santé. 1 an et plus de 100 opérations plus tard, ce robot utilisé en oncologie digestive, urologique, gynécologique et pour les chirurgies bénignes complexes confirme ses promesses ! La Direction de la communication était là pour le faire savoir et valoriser à nouveau cet équipement très performant pour les patients et les professionnels.

Lancement du Centre de formation des Hôpitaux Champagne Sud



Ce nouveau centre de formation professionnelle continue, réunissant les compétences et les savoir-faire des professionnels des Hôpitaux Champagne Sud, du Centre hospitalier de Troyes, de l'IFSI-IFAS de Troyes, du CESU 10 (Centre d'enseignement des soins d'urgence) s'adresse à vous et à l'ensemble des professionnels des champs sanitaires et médico-sociaux, du secteur public ou privé lucratif et non lucratif, ainsi qu'aux professionnels de santé libéraux. La direction de la communication en a réalisé l'identité visuelle, le catalogue de formation, le site internet, les goodies et outils de promotion...

La conférence SHeIC 2021

La direction de la communication fut partie prenante du comité d'organisation de la seconde édition de ce congrès international, co-organisé par l'association européenne des directeurs d'hôpitaux (AEDH), les Hôpitaux Champagne Sud (HCS) et l'Université de technologie de Troyes (UTT).

La reprise des événements de prévention santé et des actions culturelles en présentiel

Dans le respect des gestes barrières, nous avons pu accompagner à nouveau les services de l'hôpital dans la tenue des traditionnels événements d'information, de prévention ou de sensibilisation sur la santé, que ce soit à l'hôpital ou même hors les murs. Par ailleurs, l'activité culturelle a pu renaître, au-delà des traditionnelles expositions dans notre service de soins palliatifs qui n'ont jamais cessé.



Enfin, toutes ces démarches se sont faites en continuant de moderniser la communication des HCS et d'optimiser ses productions.

À travers la réorganisation de la direction de la communication et des relations publiques impliquant notamment la spécialisation des chargé(e)s de communication sur différentes thématiques (digital, graphisme et édition, événementiel-culture-partenariat...), nous avons pu cultiver les compétences en fonction des profils de chacun et continuer d'améliorer ainsi nos productions. Quelques exemples : mise en place d'une véritable ligne éditoriale sur nos réseaux sociaux, l'extension de notre présence sur internet, l'amélioration de la qualité de nos propres productions vidéo, le renforcement des capacités d'internalisation de la plupart des créations graphiques,...



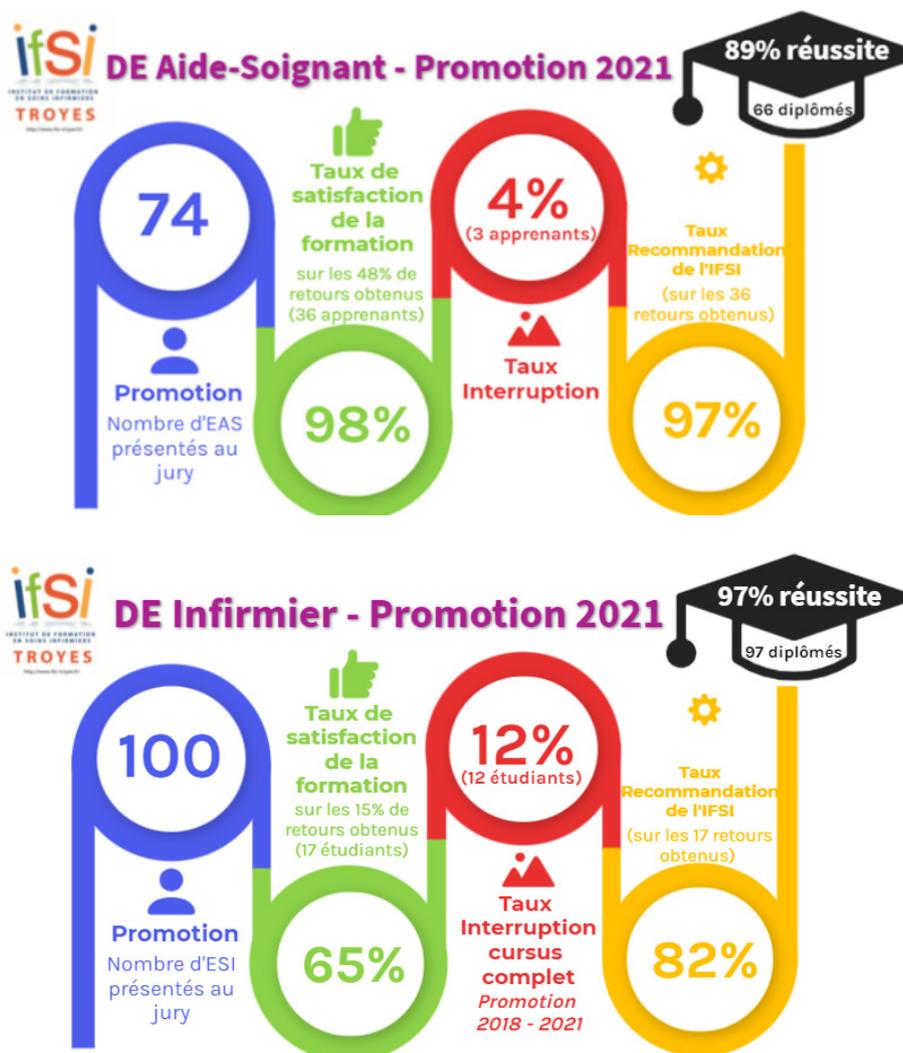


HÔPITAUX
CHAMPAGNE
SUD

CHAPITRE 10 IFSI/IFAS

10.1. L'IFSI EN CHIFFRES ET LA RENTRÉE 2021

Bilan de l'année scolaire 2020/2021 (Promotion Juillet 2021)



La rentrée IFSI / IFAS promotion 2021/2022

En 2021, nous avons maintenu le niveau des quotas proposée en 2020, à savoir 110 IDE et 90 AS afin de répondre aux besoins en professionnels de santé du territoire.

Les 390 apprenants sont répartis comme suit :





L'équipe se compose en équivalent temps plein de :

- Un poste de direction occupé par Mme BILS
- 1 CSS, adjointe de la Directrice
- 20,7 Formateurs (dont 1 arrêt maladie longue durée)
- 1 Coordinatrice des stages (poste créé par l'ARS à la rentrée de septembre 2020)
- 7,8 personnels administratifs, d'entretien et informatique.
- Soit un total de 30,9 ETP, un effectif inchangé par rapport à 2020 malgré l'augmentation des quotas.

L'année 2021 a été marquée à nouveau par la situation sanitaire COVID-19 et la gestion des organisations pédagogiques et estudiantines. Notamment durant la 3^{ème} vague de la crise sanitaire Covid, l'IFSI a participé à la mise en renfort auprès des équipes soignantes des étudiants de L3 à compter du 8 mars 2021 et des étudiants de L2 à compter du 15 mars 2021.

Cette mobilisation des renforts a été effective grâce à la continuité des cellules d'organisation à l'IFSI initiées en 2020 et la participation active de la cellule RH IFSI pour la coordination des étudiants en renfort en lien avec l'ARS.

10.2. L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET LES PARTENARIATS IFSI/IFAS

Malgré les événements sanitaires, l'IFSI de Troyes s'est attaché à maintenir le cap pour offrir aux usagers une formation de qualité, tant pour les infirmiers que pour les aides-soignants.

Cette année encore, nous avons poursuivi la mise en œuvre des évolutions demandées par le ministère et l'ARS.

Ainsi peut-on noter :

- La réflexion sur le nouveau référentiel aide-soignant et son application pour la rentrée de septembre 2021. La préparation de la déclinaison du nouveau programme de formation aide-soignante a mobilisé l'équipe des formateurs AS toute l'année.

- La suite de la réflexion menée en région Grand Est sur l'Universitarisation et la poursuite de la revue des UE 2.1, 2.2, 2.10 et 2.11 avec des visioconférences de travail régulières.
- Un renforcement du partenariat avec l'URCA est lié à l'implication des formateurs et des intervenants de l'IFSI avec mise sur la plateforme MOODLE de maquettes de contenus afin d'harmoniser les enseignements sur le territoire Champagne Ardenne.
- L'organisation du service sanitaire pour la 2^{ème} année a été maintenue en mai 2021.
- La poursuite du recrutement des étudiants infirmiers bacheliers par ParcoursSup. La mise en place de la sélection de FPC et de la sélection AS ont été à nouveau réalisées sur dossiers.
- La formation continue n'a pas été mise en place du fait des conditions sanitaires.

Nouveau Programme de formation Aide-Soignant

L'année 2021 a été marquée par la mise en place du nouveau référentiel pour la formation AS. Cette formation comporte 44 semaines de formation théorique et clinique en alternance soit 1540 heures, 22 semaines de formation théorique et 22 semaines de formation clinique.

La mise en œuvre de ce nouveau programme a nécessité un travail considérable pour l'équipe de formation afin de s'approprier ce référentiel. Une adaptation des contenus de formation a été incontournable afin d'accompagner les apprenants vers l'acquisition des compétences attendues.

Formation continue

Du fait de la situation sanitaire et de la fermeture de l'Institut une bonne partie de l'année, les activités de formation continue ont été suspendues.

L'IFSI a maintenu les formations demandées par l'ARS, à savoir :

- Formation LAC : 4 sessions organisées (février 2021, mars 2021 et juin 2021), soit 37 stagiaires
- Formation des pompiers à la vaccination (mars et avril 2021)
- Formation aux ASH de 70 heures (mars 2021 et juin 2021), soit 42 stagiaires
- Formation des réservistes au CUBE à la vaccination (10 et 11 mai 2021)
- Simulation : accompagnement de jeunes professionnels à leur prise de poste en partenariat avec le CHT.

La section relative à la vie étudiante

Du fait de la crise sanitaire, cette section a été mise en veille durant l'année scolaire 2020/2021, même si de nombreuses rencontres ont eu lieu avec les délégués des promotions afin de transmettre les informations et de recueillir les vécus et les difficultés des apprenants. Les réunions de la Section de Vie Etudiante ont repris sur un rythme normal pour l'année scolaire 2021/2022.

Les investissements

Comme pour tous les établissements, la priorité est donnée à l'amélioration de la qualité de vie sur le site, tant pour les apprenants avec l'aménagement du salon que pour les formateurs avec l'aménagement et/ou la réhabilitation de leurs bureaux.

Le programme architectural et le Projet d'Institut se préparent pour 2022 pour répondre à l'augmentation des quotas et la vétusté des locaux.

Accompagnement financier et psychologique des étudiants en situation de précarité

Nous sollicitons également la Région Grand Est pour des aides exceptionnelles aux étudiants en grandes difficultés financières (un de nos étudiants siège à cette commission d'aides et de bourse). Majoritairement, nous les orientons vers l'assistante sociale de leur secteur (surtout pour les élèves aides-soignants) qui les dirige ensuite vers des organismes tels que la Croix Rouge, le Secours Populaire, les Restos du Cœur ou la Banque Alimentaire.

L'IFSI a également pu bénéficier d'un prêt de la Région Grand Est de 41 ordinateurs portables qui ont été attribués pour la durée de l'année scolaire aux apprenants et élèves en faisant la demande.

Sur le plan de l'accompagnement humain, l'IFSI a doublé les heures d'intervention en soutien psychologique de la psychologue vacataire.

Un accompagnement individualisé sur RDV est mis en place avec respect de la confidentialité.

Nous sollicitons également le Centre Médico-Pédagogique pour les étudiants en grande difficulté. Un lien direct est fait avec 2 formateurs référents.

10.3. IFSI ET QUALIOPI

Qualiopi s'inscrit dans une logique d'amélioration de la qualité des formations professionnelles. Depuis une dizaine d'années, le législateur cherche en effet à s'assurer du niveau de qualité des différentes prestations. En outre, il s'agit d'une contrepartie aux financements publics et mutualisés. Pour mettre en œuvre ces budgets, les organismes doivent s'engager sur un certain niveau de qualité. L'IFSI s'est engagé dans la démarche de certification Qualiopi avec la mise en place d'une organisation en fonction centrale avec le CHT et le CESU et la nomination d'une référente qualité en mai 2021.



L'IFSI de Troyes a obtenu la certification QUALIOPI en octobre 2021 avec une note remarquable de 0 non-conformité.

La certification Qualiopi concerne les Organismes Prestataires d'Actions Concourant au développement des Compétences exerçant 4 types d'activités :

- Actions de formation
- Bilans de compétences
- Actions de validations des acquis de l'expérience (VAE)
- Apprentissage (Centres de formations des apprentis – CFA)

La certification QUALIOPI est composée de 32 indicateurs répartis sur 7 critères :

- Critère 1 : Information au public
- Critère 2 : Objectif et adaptation des prestations
- Critère 3 : Accueil, suivi et évaluation du public
- Critère 4 : Adéquations des moyens
- Critère 5 : Qualification du personnel
- Critère 6 : Investissement dans l'environnement professionnel
- Critère 7 : Appréciations et amélioration continue

QUALIOPI s'inscrit dans une logique d'amélioration de la qualité des formations professionnelles, c'est une véritable démarche qualité avec un audit mené par un organisme certificateur indépendant et accrédité.

La certification ainsi obtenue est une contrepartie aux financements publics et mutualisés car seuls les organismes certifiés peuvent désormais solliciter les financements publics et mutualisés de la formation professionnelle : Pôle emploi, OPCO, Région, Agefiph....

10.4. LES PROJETS D'EXTENSION ET DE MODERNISATION

10.4.1. Implantation d'une antenne IFAS à Romilly-sur-Seine

Suite à la demande de la communauté de communes de Romilly-sur-Seine, une réflexion a été menée sur la capacité de l'Institut à accueillir avec qualité les apprenants dans des conditions optimales, en termes d'encadrement pédagogique, de locaux et de matériels.

- Pour la formation aide-soignante, le projet d'implantation d'une antenne à Romilly permettra d'augmenter l'accueil à 110 élèves dès la rentrée de septembre 2022 contre 90 aujourd'hui sur le site de Troyes.
- Pour la formation infirmière, dans les locaux actuels, seul un accueil de 110 places ouvertes à ce jour est possible, auxquelles se rajouteront les nouvelles promotions de 20 étudiants/année avec l'ouverture d'une antenne également à Romilly dès la rentrée 2023.

La stratégie du GHT Aube-Sézannais s'inscrit plus que jamais dans la direction donnée par le plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du Grand Age, 2020-2024, établi par Mme EL KOHMRI en octobre 2019, et par le Premier Ministre et la Ministre des Solidarités et de la Santé le 20 novembre 2019, qui trouve à s'incarner dans le plan Investir pour l'Hôpital, et, qui préconisent de réinvestir dans l'hôpital en lui donnant des

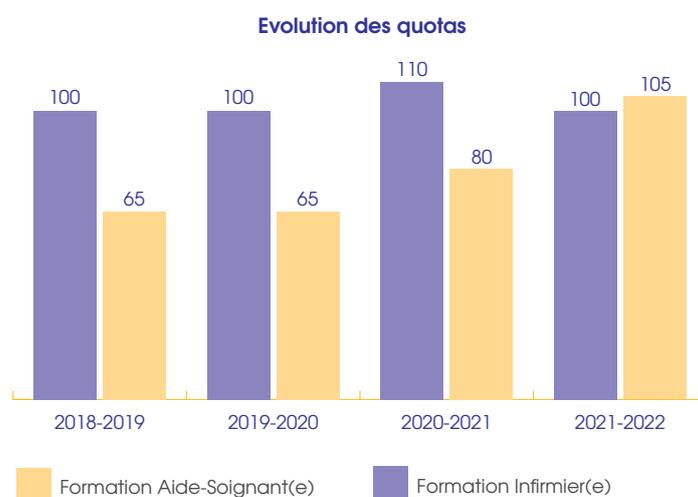
moyens nouveaux et de la visibilité.

Une 1^{ère} étude a été initialisée sur le périmètre AS, plus facilement réalisable à court terme. La perspective de délocalisation est conditionnée aux autorisations et agréments de l'IFSI/IFAS de Troyes.

10.4.2. Extension et modernisation de l'IFSI de Troyes

Dans le cadre du plan « Investir pour l'Hôpital », début 2020, une réflexion a été menée sur la capacité de l'IFSI à accueillir avec qualité les apprenants dans des conditions optimales, en termes d'encadrement pédagogique, de locaux et de matériel.

La taille des promotions a évolué dès la rentrée 2020-2021 suite aux demandes de la Région Grand-Est et de l'ARS Grand-Est.



La poursuite de cette augmentation, visiblement nécessaire sur le territoire, sera possible dans de nouveaux locaux, notamment avec un amphithéâtre de 250 places et des salles adaptées aux enseignements et aux travaux dirigés. Les enjeux d'un projet architectural pour l'IFSI et le territoire de l'Aube et du Sézannais :

- Rendre l'IFSI visible, attractif et innovant
- Augmenter la taille des promotions en assurant la qualité de la formation
- Améliorer la politique de stage avec le maintien de la fonction de coordination de stage
- Développer les méthodes innovantes de formation et en particulier l'apprentissage par la simulation
- Assurer des recrutements pour accompagner l'évolution envisagée en termes d'augmentation des quotas : cadres de santé formateur, ingénieur pédagogique, secrétaire, agent d'entretien
- Favoriser le recrutement des apprenants dès leur sortie d'apprentissage

L'IFSI-IFAS public de Troyes s'inscrit dans un ensemble depuis la parution du référentiel de formation infirmière de 2009 et l'introduction de l'universitarisation des études. L'Institut est donc à la fois :

- Un des leviers d'action de l'ARS Grand-Est et de la Région Grand-Est qui assurent le pilotage de la politique de santé publique en région et régule l'offre de formation pour mieux répondre aux besoins
- Une entité du CHT, partie prenante du plan d'attractivité et du projet social
- Un partenaire de l'université rattaché plus précisément à l'université de médecine de l'URCA
- Un partenaire de la MSPU, axe fort du Contrat Local de Santé de Troyes Champagne métropole. Ce lien universitaire permet le développement des compétences dans le cadre d'un projet territorial par une approche de parcours de soins pluriprofessionnels de proximité



GROUPEMENT HOSPITALIER AUBE MARNE
Rue Paul Vaillant Couturier 10100 Romilly-sur-Seine
Tél. Standard : 03 25 21 96 00 - www.gham.fr

